

René Lévesque à Valleyfield

# Les péquistes le recoivent en cachette

(Normand Morand)

Les dirigeants péquistes du comté de Beauharnois ont encore une fois fait une bourde qui peut facilement être qualifiée de maladroite, voire tout simplement insensée. Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, était de passage à Valleyfield lundi et les médias d'information n'ont pas été avisés. Et dire que le Parti Québécois revendique l'honneur d'être une formation politique à l'écoute du milieu et sans "cachette".

A peine quinze mois après leur accession au pouvoir et moins de deux ans avant la tenue de la consultation populaire sur l'indépendance du Québec, voilà que les péquistes cachent leur chef, qui plus est, ils cachent le premier ministre de la province à la population d'un comté qui a fourni un député de plus à la majorité.

Les libéraux, les unionistes, les créditistes, etc. tentent par tous les moyens possibles de faire parler d'eux. Ils essaient de faire venir dans la région des "vedettes" afin de mieux propager leur idéologie politique. Les libéraux, à titre d'exemple,

capitalisent à outrance sur la présente campagne à la chefferie et voilà que les "bons péquistes" taisent à la population la venue à Valleyfield du premier ministre.

Sincèrement, certains membres devraient poser des questions à l'exécutif du comté. Il y a sûrement des choses qui ne tournent pas rond là-dedans... Est-ce honnête face à des militants sincères d'accueillir chez soi le premier ministre en catimini?

Bien entendu, M. Lévesque était reçu dans le local du parti situé sur la rue Salaberry. Il est facile de comprendre que ce local ne peut accueillir deux ou trois cents personnes. Il fallait donc limiter les invitations et c'est ce qui a été fait... Et très bien fait.

Le premier ministre aurait prononcé un bref discours afin de motiver les militants qui œuvrent au sein de la structure en vue du référendum. Ainsi, les personnes présentes lundi soir au local du Parti Québécois étaient celles qui travaillent dans des comités spéciaux.



La fillette a été impressionnée par l'attention qui lui a prodiguée le premier ministre René Lévesque. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Près d'une heure après l'arrivée du premier ministre, un membre du P.Q. surpris par l'absence des médias d'information a communiqué avec nous pour nous aviser que M. Lévesque était à Valleyfield. Grosse nouvelle... Quand nous sommes arrivés au local, le discours était terminé. Voilà pourquoi nous ne pouvons relater ce qui s'y est dit.

Le président du Parti Québécois, M. André Melloche, a indiqué qu'il avait été décidé de ne pas inviter la presse locale et régionale. Si des décisions de la sorte aident les péquistes à conserver le pouvoir ou à gagner le référendum, bravo... Et dire qu'avant novembre 1976, la moindre petite déclaration faisait l'objet d'un communiqué de presse en bonne et due forme.

Selon les plans des stratèges péquistes, les représentants des médias d'information auraient pu rencontrer M. Lévesque après son allocution. Pour ce faire, il aurait cependant été souhaitable de nous aviser quelques jours à l'avance, voire quelques heures.

Il serait dommage de conclure que le député Lavigne n'a plus besoin de la presse locale et régionale pour bien renseigner ses électeurs et la population du comté de Beauharnois. Peut-être a-t-il décidé en compagnie de l'exécutif du parti de boycotter les journaux régionaux... Faudra voir la suite...

Tragédie de mai 1975

## La compagnie C.E.Z. est libérée

(Jenny Reynolds Quesnel)

Suite à l'enquête préliminaire concernant l'accident survenu à l'usine Canadian Electrolytic Zinc le 27 mai 1975, entraînant la mort de deux travailleurs le juge Maurice Perron déclarait mardi après midi au Palais de Justice de

Valleyfield que la plainte était rejetée et la compagnie libérée.

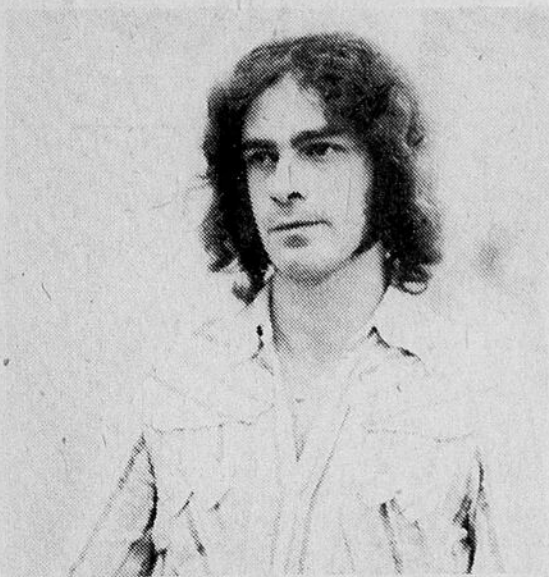
La plainte dont la cour avait été saisie comportait quatre chefs d'accusation en vertu du code criminel. Rappelons que la tragédie

avait été causée par l'effondrement d'un réservoir d'une capacité d'environ 50,000 gallons d'acide sulfurique.

Me Denys Talbot agissait comme procureur de la couronne tandis que la défense était représentée par les avocats Mes Marcel Guilbault et Michel Proulx.

Tragédie du pont de St-Louis

## Le conducteur était en état d'ébriété



de voiture survenu sur le pont de St-Louis et dont le seul survivant est le conducteur de la voiture M. Serge Péladeau.

JEAN MORIN

Mercredi dernier, M. Jean Morin chimiste professionnel communiquait dans son témoignage les résultats de l'analyse de sang pratiquée sur M. Péladeau : "151 mg d'alcool pour 100 millilitres de sang équivalent à environ 8 verres de 1 1/2 once d'alcool à 40% ou 12 bouteilles de bière". Il déclarait que le résultat de ces analyses démontraient que l'accuté visuelle devait à ce moment être altérée à 75% et que les réflexes devaient par le fait même être beaucoup affectés.

La preuve étant terminée, l'accusé est maintenant cité à son examen volontaire. Me Denis Talbot agissait comme procureur de la couronne et le juge dans cette affaire est Pierre Brassard.

M. Serge Péladeau sera cité à son examen volontaire le 17 avril prochain lors de la dernière partie de l'enquête préliminaire, qui déterminera s'il y aura procès ou non.

(Jenny Reynolds Quesnel)

argumentation est prévue pour le 17 avril prochain.

L'audition des témoins à l'enquête préliminaire de Serge Péladeau s'est terminée mercredi dernier le 22 février. La dernière partie de l'enquête appelée

Les procédures dans cette affaire ont été entamées suite à un accident survenu le 16 juillet 1976 entraînant la mort de 3 personnes. Il s'agissait d'un accident

### sommaire

- Pas de vitesse sur les sens uniques A-3
- Les arbres de la rue Victoria menacés A-5
- Deux incendies à Valleyfield A-6
- Elections à Grande-Ile et St-Timothée A-8 et A-9
- Les Patriotes se joignent à l'association B-1
- Le National termine en quatrième B-4
- Un dernier essai pour les Clandestins B-8
- La Grande Hermine sera barricadée D-1
- L'A.C.C. dénonce les dentistes D-1
- Québec favorise le Saguenay pour l'usine G.M. D-1

52 pages  
30,450 copies

# LE SOLEIL

(The St. Lawrence Sun) DU ST-LAURENT

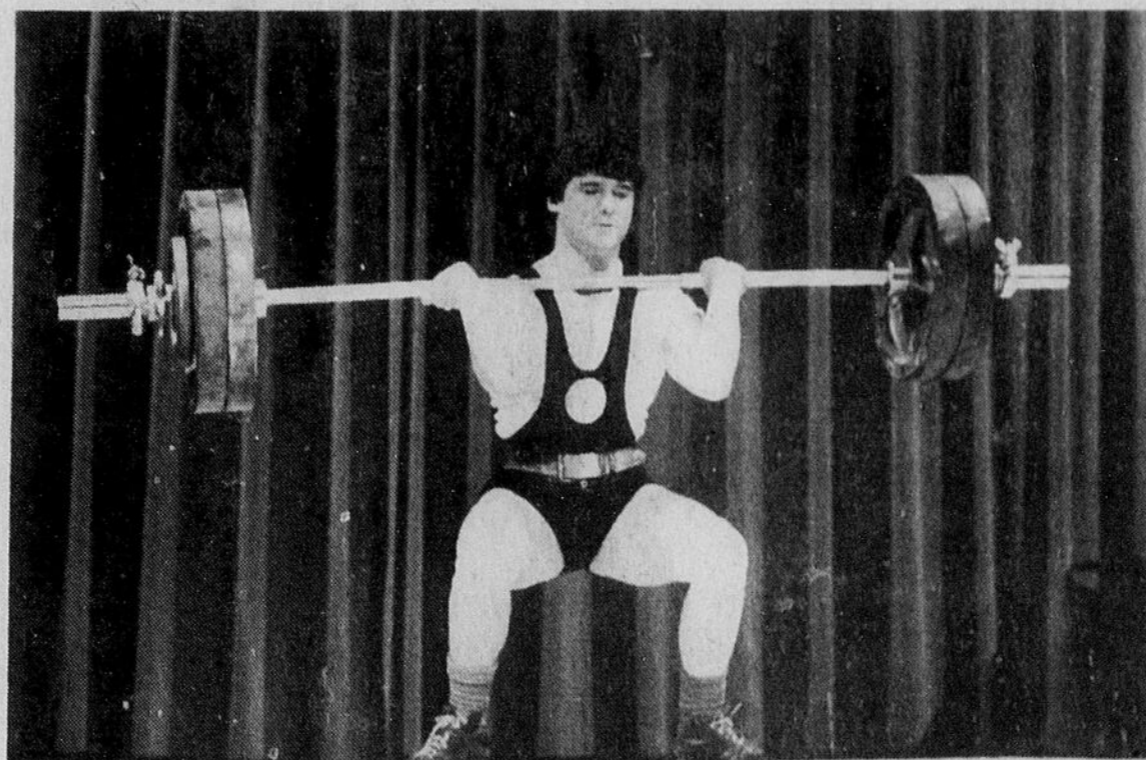
Mercredi le 1er mars 1978  
23e année No 3  
Beauharnois

VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS-SOULANGES-ORMSTOWN

(\*Circulation totale: Le Soleil, 16,700 copies et The St-Lawrence Sun, 13,750 copies)

Jeux du Québec

## Trois médailles d'or et autant de records pour François St-Cyr



François St-Cyr a éclipsé trois records des Jeux du Québec lors des finales provinciales à Amos en fin de semaine. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

(Normand Morand)

Les haltérophiles de la région Sud Ouest se sont distingués lors du premier bloc de compétitions des Jeux du Québec à Amos en dénichant un total de quinze médailles sur une possibilité de dix-huit. Le Sud Ouest s'est donc classé premier dans cette discipline.

A cause d'un système d'information plus qu'anémique de la part du Service régional des loisirs, nous avons du communiquer avec l'entraîneur Serge Molière afin d'en savoir plus long sur les résultats obtenus.

François St-Cyr a remporté trois médailles d'or en plus d'inscrire trois nouveaux records des Jeux du Québec. Lors des compétitions, l'haltérophile campivalencien a réalisé plus que les standards exigés pour les championnats nationaux seniors. Notons qu'il

fait encore partie de la catégorie junior. Grâce à ses résultats, François St-Cyr peut espérer participer l'été prochain aux championnats nationaux du nouveau Brunswick ainsi qu'aux championnats du monde qui se tiendront en Grèce.

Sylvain St-Cyr a lui aussi remporté trois médailles d'or. Quant à Michel Julien, il est revenu avec deux médailles de bronze et une d'argent. Réjean Lanier a remporté une médaille de bronze tandis que Clément Jean en obtenait deux. Finalement Michel Viau, a récolté une médaille d'or et deux d'argent.

CLASSEMENT

Au classement général, le Sud Ouest est arrivé en cinquième position à l'issue du premier bloc de compétitions. Les athlètes ont récolté 14 médailles d'or, 12 d'argent et 9 de bronze.

Selon un spécialiste

## La rivière St-Charles est très polluée mais le Lac St-François est d'une qualité enviable



En présence de M. Claude Trinquet de l'Association québécoise des techniques de l'eau le docteur André Caille a parlé de la qualité de l'eau du fleuve St-Laurent. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Normand Morand)

La rivière St-Charles constitue un bassin de sédimentation et ainsi elle est un cours d'eau haute-

ment pollué. De plus on y retrouve un important pourcentage de mercure qui provient du Lac St-François. Parmi les

sources de pollution de la rivière, notons les émissions qui viennent de la ville de Valleyfield, de St-Timothée et de l'usine

C.I.L. (Corporation des produits chimiques Valleyfield) de Nitro. C'est en substance ce qui a été déclaré mercredi soir par le docteur André Caille lors d'une conférence prononcée à Valleyfield et dont le titre était: "Pour que le fleuve se porte mieux".

Le conférencier a indiqué que plusieurs solutions existaient afin d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière St-Charles mais qu'il ne pouvait dire à l'heure actuelle de quelle façon le problème pourrait être solutionné. Bien sûr, parmi ces solutions, la construction d'usine de traitement des eaux serait du nombre ainsi que l'augmentation du débit de l'eau dans le secteur.

Toutefois, toutes ces solutions représentent des déboursés monétaires importants et la décision finale revient au gouvernement.

Quant au Lac St-François, le docteur Caille a révélé que sa qualité était enviable comparativement au reste du fleuve St-Laurent. Il a souligné que la pollution existait mais qu'elle n'était pas comparable à celle qui prévaut dans d'autres secteurs du tronçon fluvial.

Il a expliqué que le Lac St-François était alimenté par les Grands-Lacs qui sillonnent l'Ontario. Inutile d'ajouter que ces vastes nappes d'eau sont très polluées. Alors comment se fait-il que le Lac St-François soit moins

pollué que les cours d'eau situés plus à l'ouest? Le docteur Caille a répondu à cette question en notant que les Grands-Lacs étaient en quelque sorte des bassins de sédimentation et que l'eau qui en sortait était relativement propre. Il a de plus précisé que le tronçon du fleuve St-Laurent situé en territoire international entre l'extrémité du Lac Ontario et le début du Lac St-François avait une vocation d'épuration.

Quant à la consommation des poissons capturés dans le Lac St-Louis le spécialiste a fait référence au communiqué rendu public la semaine dernière par les Services de Protection de l'Environnement à l'effet que "l'usage n'était pas dangereux si le consommateur se limitait à un repas de poisson par semaine." La situation est inquiétante mais non dangereuse" a-t-il précisé.

**SERVICE  
+BAS PRIX**

**Robert Vachon**  
273 SALABERRY (VALLEYFIELD) 371-1967

**371-1967**  
Jamais de problèmes  
de stationnement  
même les jours de tempête

## Vol par effraction à Maple-Grove

(Jenny Reynolds-Quesnel)

Un vol par effraction a été commis dans la nuit de jeudi à vendredi au garage Beauharnois Chrysler Plymouth situé à Maple-Grove. C'est la deuxième fois en quelques semaines que ce garage est la cible des malfaiteurs.

Le malfaiteur s'est emparé de plusieurs trousseaux de clé qui se trouvaient à l'intérieur ainsi que d'un camion Dodge 1978, d'une valeur de \$7.400, qui était stationné dans la cour. Au volant du camion il s'est ensuite dirigé vers

Montréal où il a volé les plaques d'une voiture

Ensuite il aurait prêté le camion à un de ses amis qui circulait en mauvaise direction sur un sens unique à été pris en chasse par une ambulance de la CUM. Au cours de la poursuite le camion des malfaiteurs a frappé une autre voiture. Dans sa tentative de fuite le conducteur alors pris au piège entre la voiture et l'ambulance de la CUM aurait fait marche arrière et frappé l'ambulance.

Les policiers ont alors procédé à son arrestation. Ce dernier aurait

dévoilé le nom de son complice que les policiers ont retrouvé dans une laverie de Ville St-Laurent.

Les individus représentés par Me Jacques Vinet ont comparu lundi au Palais de Justice de Valleyfield. Ayant plaidé non coupable, l'enquête sur cautionnement a été remise à aujourd'hui pour déterminer s'ils seront mis en liberté en attendant l'enquête préliminaire.

Les agents Bélanger et Robitaille de la Sureté du Québec sont chargés du dossier dans cette affaire.

## St-Polycarpe

### Un train frappe une voiture sur la voie ferrée

(Jenny Reynolds Quesnel)

Une collision est survenue à St-Polycarpe, dans la nuit de samedi à dimanche, impliquant une voiture et un train du CNR. Le conducteur de la voiture a dû être transporté à l'hôpital afin de recevoir des traitements pour diverses blessures.

L'accident a eu lieu vers 3h35 du matin. Il appert que la voiture conduite par Me Gérard Paradis d'Alexandria, Ontario se dirigeait sur la voie ferrée au moment de l'accident. Le passager de la voiture M. Delorme également d'Alexandria a pu sortir du véhicule avant l'impact. L'état de santé de M. Paradis semble satisfaisant pour l'instant.

Les agents de la Sureté du Québec de Valleyfield enquêtent dans cette affaire.



## L'avenir des prêtres

Récemment avait lieu à Valleyfield un colloque où la question était : Que ferons nous quand nous manquerons de prêtres? L'animation de la soirée avait été confiée à l'abbé Richard Wallot responsable du Centre de formation pastorale. Mgr Roger Lebel évêque du diocèse assistait à la rencontre. (Photo Le Soleil)

## St-Timothee

### Le Dr Lachance s'installera en juillet

(Normand Morand)  
Le Dr Valère Lachance, médecin de pratique générale, s'installera à St-Timothee en juillet prochain.

C'est ce que nous a confirmé la semaine dernière le conseiller municipal Michel Lapierre, qui incidemment briguera les suffrages à la mairie dimanche prochain.

Des contacts avaient été établis avec ce médecin

qui pratique actuellement sa profession au Centre local de Services communautaires de Chapais en Abitibi. Le Dr Lachance a pris la décision de venir s'installer à St-Timothee mais il doit donner un avis de trois mois à son actuel employeur.

Agé d'une quarantaine d'années le médecin s'appuie sur une longue expérience de pratique médicale. Son épouse étant

originaire de la région de Valleyfield, le Dr Lachance a décidé de venir terminer sa carrière à St-Timothee.

A son arrivée le 15 juillet prochain, il aménagera temporairement son bureau et son logement aux Résidences Gabriel en attendant de se faire construire une maison. Notons cependant qu'il offrira ses services à la population dès la mi-juillet.



## Inscriptions à la maternelle

Jeudi dernier avaient lieu dans les écoles de la commission scolaire Valleyfield les inscriptions des enfants qui fréquenteront les classes de maternelle en septembre prochain. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)



**La Cigogne est arrivée**

AU 7 STE-HELENE VALLEYFIELD

Boutique de maternité

GUY SOUCY, PROP.  
LORRAINE SOUCY, GERANTE

**371-2342**

**“La Coupe”**




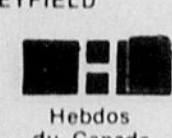
**Salon Bourque**

8 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD  
TEL.: 373-6011

**LE SOLEIL**

DU ST-LAURENT

The St-Laurent Sun  
desservant les régions de  
Valleyfield-Beauharnois-Soulanges-Chateauguy  
C.P. 302, VALLEYFIELD

PHILIP VAN SON  
Editeur et gérant-général

Bureau de Valleyfield  
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555  
Jean-Louis Braut, gérant

**Publicité** - Régions de Valleyfield, Ormstown, Soulanges, Peter Rozon, 373-8555

Région de Beauharnois  
Richard Reid, 692-8555

**Rédaction** - Normand Morand  
Jean-Guy Pelletier

**Photographie** - Richard Vaillancourt  
Jacques Smith

**Production** - Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef:  
1533 Boulevard de Léry,  
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No enregistré 2523  
Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

**INTERDICTION**  
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

**LES LETTRES DE NOS LECTEURS**  
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

**LES COMMUNIQUES**  
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

## La retraite du carême à Bellerive

Notre communauté paroissiale de Bellerive qui a besoin de créer plus fortement ses liens fraternels, vivra des moments plus intenses du 4 au 8 mars 1978.

C'est ensemble, solidairement, que nous continuerons notre "Montée en Amour" pendant 4 jours nous donnerons la main au Seigneur Jésus et nous avancerons dans l'unité avec l'aide du Père Jean-Guy Morin, o.m. i.

Thème général de la retraite: MONTER EN AMOUR.

Samedi le 4 mars à 7h15 p.m. Animation de la messe de 7h15 et prédication.

Dimanche le 5 mars: Animation des messes et prédication.

Le soir à 8h00: Récital de ses chansons (Son et Lumière) dans un climat de fraternité et de participation.

Lundi le 6 mars à 7h30 Rencontre à l'église (prière et réflexion)

Mardi le 7 mars à 7h30: Sacrement de la Réconciliation (prière et réflexions)

Mercredi le 8 mars à 7h30 Notre action de Grâce au Seigneur, prière, réflexions, Fête Eucharistique.

## Vers la victoire avec JEAN-GUY MARCIL



Sur la photo, un groupe de supporteurs mise en nomination qui se déroulait de JEAN-GUY MARCIL, candidat à dimanche, le 26 février, au Centre l'échevinage dans la Municipalité de la Communautaire de la Grande-Ile. Grande-Ile, venus le supporter lors de la

Sur les axes à sens unique

# Aucun excès de vitesse ne sera toléré



MM. Gérard Leduc, Philippe Loiselet et Roger Collins ont assisté à la conférence de Presse. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

(Normand Morand)

Depuis déjà une semaine, la circulation sur les rues Grande Ile et Alexandre à Valleyfield se fait à sens unique. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une réforme modifiant le système de circulation dans la ville. Ces changements constituent une première phase et les résultats obtenus jusqu'à maintenant semblent très encourageants.

Jeudi dernier, lors d'une conférence de presse, le directeur de la sécurité publique M. Roger Collins et le Sergent Claude Couillard qui avait été chargé d'opérationnaliser les sens uniques ont révélé que les automobilistes collaborent bien et que les policiers pour leur part, feront preuve de tolérance pendant quelques semaines.

Toutefois si un policier constate qu'un automobiliste circule délibérément dans le sens interdit, une contravention sera émise» déclare le chef Collins. D'autre part aucun excès de vitesse ne sera toléré sur les rues Grande Ile et Alexandre. Les policiers ont été avisés de faire preuve d'une vigilance extrême en ce qui concerne la limite de vitesse. Rappelons que dans les rues de la ville, la vitesse permise est de 30m p.h., et qu'elle doit être réduite à 20 m.p.h. aux intersections.

**ESSAI**  
Le système des sens uniques est à l'essai pour une période de trois mois.

Après ce délai, une évaluation rigoureuse sera faite et si des corrections majeures s'imposent, elles seront apportées. Notons cependant que de légères modifications seront apportées dès que des problèmes mineurs se manifesteront.

**ATTENTION**

Rappelons qu'un comité de circulation avait été mis sur pied afin de formuler des recommandations quant aux améliorations devant être apportées dans la ville de Valleyfield. Ainsi, la création des sens uniques est une des recommandations formulées.

Jeudi dernier MM. Philippe Loiselet et Gérard Leduc respectivement directeurs des Services techniques et des Opérations ont assisté à la conférence de presse.

M. Leduc a précisé que la signalisation sur le Boulevard Mgr Langlois avait été faite par le ministère des Transports. Quant aux panneaux indicateurs installés dans les rues, il s'agissait de la responsabilité de la municipalité.

Les indications sont très claires et les automobilistes n'ont qu'à suivre. Bien sûr, l'habitude joue un grand rôle dans les bévues qui pourraient être causées mais une habitude, cela se perd. Un minimum d'attention de la part des usagers de la route évitera des accrochages désagréables et coûteux. Par contre, ces sens uniques permettront aux automobilistes d'éviter maints embouteillages qui n'ont rien de réjouissant.

Leur



Le sergent Claude Couillard avait été chargé d'opérationnaliser les sens uniques sur Grande Ile et Alexandre. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

Le directeur Collins a identifié certains points stratégiques où les automobilistes devront faire preuve de prudence et surtout d'attention. Bien sûr, il y a l'intersection Grande Ile et Boulevard Mgr Langlois mais il y a également le quadrilatère formé des rues Grande Ile, Du Centenaire, Alexandre et Dufferin.

Il est maintenant interdit d'accéder à l'Avenue du Centenaire par la sortie du centre

et surtout d'attention. Bien sûr, il y a l'intersection Grande Ile et Boulevard Mgr Langlois mais il y a également le quadrilatère formé des rues Grande Ile, Du Centenaire, Alexandre et Dufferin. Il est maintenant interdit d'accéder à l'Avenue du Centenaire par la sortie du centre

d'achat. Il faut absolument utiliser celle donnant sur la rue Dufferin. Incidemment, cette dernière sera modifiée prochainement afin qu'elle donne directement sur la rue Galt. Finalement, les policiers recommandent d'être prudents à l'intersection du Centenaire et Dufferin quand la flèche verte autorise un virage à droite. Il faut effectuer un arrêt obligatoire avant de tourner à droite.

# Duplessis a vaincu l'environnement...

(Normand Morand)

La collecte et le traitement des eaux usées seraient des éléments primordiaux. D'autre part, plusieurs projets ont été élaborés en ce qui concerne l'assainissement et l'aménagement mais à cause de contraintes financières, les solutions demeurent politiques.

Cette causerie a été présentée dans le cadre d'une série de conférences d'information populaire organisée par l'Association québécoise des techniques de l'eau. Domage que le public n'ait pas mieux répondu à l'invitation.



Les résultats au chapitre de la participation ont été très faibles mercredi dernier lors de la conférence prononcée par le docteur André Caille. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Un quartaine de personnes ont assisté à la conférence... Le succès a donc été mitigé, du moins en ce qui concerne la participation. Du conseil municipal de Valleyfield, un seul membre a fait acte de présence. Il s'agissait du conseiller Charles Lalonde. L'éminente grise du Troisième Oeil, M. Marcel Gagnon était également présent. Quant aux directeurs de services municipaux, ils ont tous brillé par leur absence. Notons cependant que le contremaître de l'égout municipal, M. Hénault a semblé spécialement intéressé par le contenu de la causerie.

A l'aide de diapositives, M. Caille a expliqué quels sont les usages du fleuve St-Laurent, de quelles façons il est détérioré et comment pourrait-on réduire les détériorations à un niveau acceptable.

Le spécialiste a signalé qu'une quarantaine de municipalités puisaient leur eau de consommation dans le fleuve. Ainsi, cet important cours d'eau alimente en eau potable des millions de citoyens. D'autre part, le fleuve constitue une ressource biologique pour les poissons et les oiseaux.

Finalement, au niveau récréatif, le St-Laurent est encore relativement utilisé. M. Caille tend à décrier le mythe voulant que l'accès à la baignade soit interdit partout sur le fleuve. Il a noté que certaines plages du Lac des Deux-Montagnes ont dû être fermées mais que les "dommages" se limiteraient à cette région. Il a laissé entendre que les vilégiateurs du Lac St-François étaient des privilégiés au chapitre de l'usage récréatif.

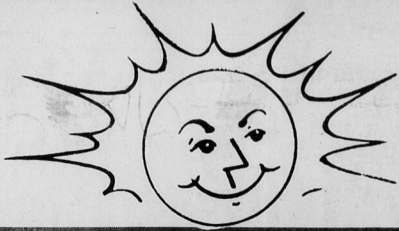
Les substances toxiques acheminées vers le St-Laurent représentent le facteur le plus important de détérioration. Parmi ces substances, citons le mercure (Beauharnois), le zinc, l'arsenic, le plomb, le cuivre, le chrome, etc.

La contamination bactériologique est un autre élément de détérioration. Les rejets humains et animaux sont donc considérés, comme des facteurs négatifs. Le docteur Caille a fait remarquer que les dommages causés par les égouts domestiques étaient surtout perceptibles en aval de Montréal. Ce qui concerne notre région, il a signalé que des usines d'épuration des eaux usées amélioreraient la qualité de la rivière St-Charles.

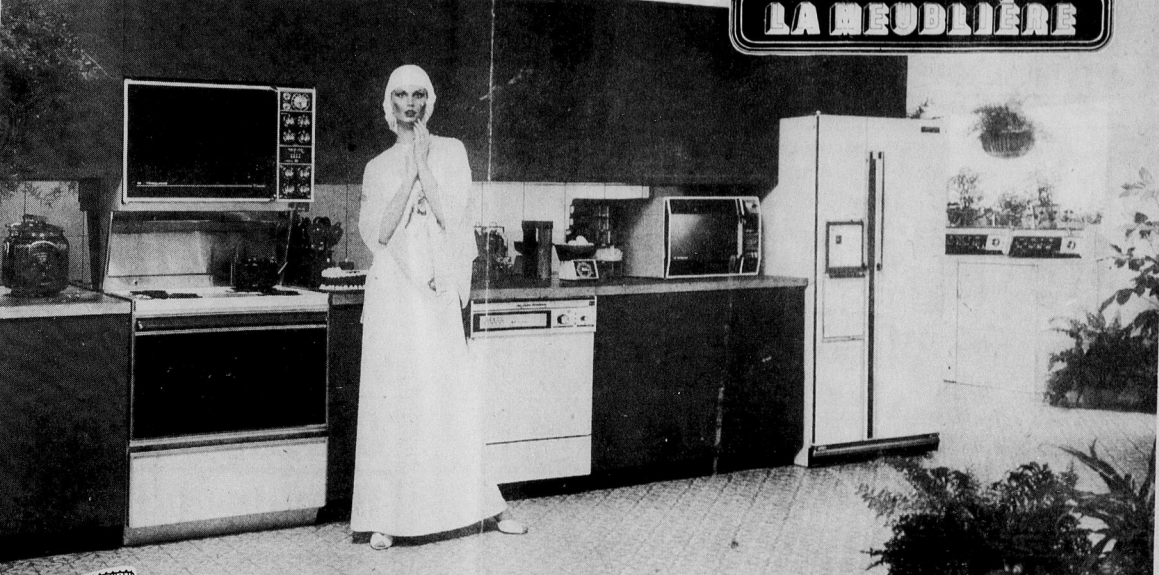
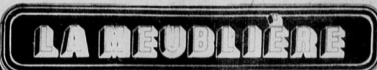
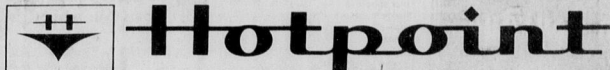
L'empietement sur le fleuve contribue aussi à sa détérioration. Citons à titre d'exemples, les routes construites sur le bord du couloir fluvial ou les remplissages purs et simples comme à l'île des Sœurs.

Finalement, la qualité de l'eau du fleuve est altérée par les rivières qui s'y versent. Mentionnons les rivières Richelieu, Yamaska, St-Maurice, St-François, etc.

Quant aux solutions, le spécialiste estime que



## GRANDE VENTE SOLEIL



**FUTURS MARIÉS !**  
Profitez de cette VENTE-SOLEIL et participez à notre grand concours des futurs mariés, dont le tirage aura lieu le 15 juin

**VENEZ CONSTATER COMBIEN NOS PRIX FONDENT SUR TOUS LES APPAREILS**



## PLANTE & CLAIRMONT

17 du Marché Valleyfield 373-4855

AUSSI 22 LAMBTON ORMSTOWN

## Les femmes passent à l'action

Récemment avait lieu à Montréal un colloque organisé par le Regroupement des Femmes Québécoises, qualifié de premier mouvement féministe à la grandeur du Québec.

Quelque 250 femmes intéressées à discuter sur la situation de la femme au Québec, se sont réparties en différents ateliers tels que:

a) La Femme et son corps: - Viol - Femmes battues - Maternité librement consentie.

b) La Femme et l'éducation - Sexisme dans les manuels scolaires, les programmes, - l'orientation - L'éducation sexuelle.

c) La Femme et le travail - Accès égal au marché du travail, promotion, égalité de salaire. - Re-

connaissance du travail familial et de cette expérience lors de recyclages - Congé maternité - Garderie.

d) La Femme, la famille et l'enfant: - Divorce et séparation en dehors du principe de faute. - Protection de la femme collaboratrice du mari.

De plus deux ateliers supplémentaires ont été mis sur pied à la deman-

de de l'assemblée qui portait sur la Femme et la culture, et les objectifs du Regroupement des Femmes Québécoises.

La diversité des discussions au cours de ce colloque prouva bien que les femmes ont enfin décidé de se prendre en main, afin d'obtenir satisfaction à leurs revendications.

La discussion portant

sur les moyens d'action à entreprendre a été reportée au Congrès de fondation qui aura lieu à la mi-mai 1978.

Le mouvement selon les termes mêmes de l'assemblée, affirme: "que le Regroupement des Femmes Québécoises soit un mouvement de masse féministe, politisé, de pression et autonome, c'est-à-dire libre de toute autre attache politique que celle que le R.F.Q.

se donnera lui-même". Toutes les femmes intéressées à participer au congrès de fondation ou désirant obtenir des renseignements pourront s'adresser à:

Regroupement des Femmes Québécoises, Case postale 99, succursale "G" Montréal H2W 2M9 ou à Andrée Lavigne Mtl. tel. 653-3407. Hélène Lamarche Leduc Sud-Ouest tel.: 373-4699.



Récemment avait lieu au Cégep de Valleyfield le couronnement de la Reine du Mérite 1978 au sein du conseil 800 des Filles D'Isabelle. On pouvait remarquer la présence de Mme Pierrette Guerrier, vice régente, Mme Pierrette Larocque, régente et Mme Laurianna Marci député du district accompagnant la nouvelle reine élue, Mme Jeannette Berthiaume. Les duchesses étaient Mmes Francine Leroux, Micheline Lévesque, Ghislaine Boutin et Francine Parent. Une danse a suivi le couronnement. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

### St-Timothée

## La Caisse pop a organisé un concours de dessins ... par Alice Roussel

A l'occasion de son 35e anniversaire, la Caisse Populaire Desjardins de St-Timothée a organisé un concours de dessin pour les enfants de nos écoles primaires.

Près de 700 enfants y ont participé et l'exposition fut tenue au sous-sol de la Caisse Populaire les 18 et 19 février derniers. Que d'imagination et d'initiative nos jeunes ont du déployer pour ex-

primer leurs différentes conceptions de leur Caisse Populaire!!!

Aussi, pour déterminer le choix définitif des gagnants, on fit appel aux talents artistiques de M. Lucien Langlois du Studio de peintures à l'huile sis au No. 15, 2ème Ave. à St-Timothée.

Voici la liste des gagnants qui se sont mérités chacun un prix de \$5.00

-ÉCOLE ÉLIZABETH MONETTE, NITRO: Martine: Renée Daoust --- 2ème: Chantal Léger --- 3ème: Sylvain Leboeuf --- 4ème: Mylene Charpentier --- 5ème: Jacques Roussel --- 6ème: Yves Charrette.

À l'école secondaire, deux prix ont été décernés. Un à Louise - Hélène Leduc pour un "sigle", et un

à Manon Remillard pour sa composition qui s'intitulait: "QU'EST-CE QU'UN SOCIÉTAIRE À LA CAISSE POPULAIRE?". Manon nous y décrit le rôle important que joue tout sociétaire de la Caisse Populaire dans notre société. Voici quelques extraits qui sont dignes de mention: "La Caisse Populaire repose sur quatre piliers solides: la COOPÉRATION,

la SOLIDARITÉ, le DIALOGUE, l'ENTRAÏDE... La Caisse, ça nous appartient! À toi, à moi, à nous, qui sommes SOCIÉTAIRES".

Nos plus sincères félicitations aux gagnants et à tous les participants du concours. Un grand merci s'adresse aussi à tous les dirigeants de la Caisse pour une si belle initiative à l'endroit des jeunes.

## Aux anciens élèves de l'école Ste-Agnès

L'Amicale de l'école Ste-Agnès de Valleyfield aura sa soirée annuelle des anciens élèves le 8 avril prochain à "L'Escalier" 30 rue Emond (sous-sol) en vue de l'église de Bellefleur.

On fêtera en cette occasion les anciens élèves qui ont eu ou qui auront: a) 30 ans d'âge en 1978, nés en 1948 et b) 40 ans d'âge en 1978, nés en 1938.

Si vous êtes de ceux-là vous êtes invités à un ti-

tre tout particulier. On vous attend donc avec votre épouse (x) ou votre amie (i). Invitez aussi votre parente et vos amis à venir partager notre joie. (Croyez-moi sans votre présence personnelle la fête serait incomplète. L'an passé "les fêtes" ont doublé sur l'année précédente. Et ce sera sans aucun doute encore mieux cette année... C'est la raison pour laquelle on a dû louer une salle plus vaste.

Prix du billet pour la

soirée \$3.00 par personne. Exception faite bien entendu pour les 30 et 40 ans et leur épouse (x) ou amie (i). Avant le début de la soirée il y aura réception intime: vin d'honneur, photos, etc. Essayez de vous libérer pour cette fête de l'amitié. Et venez revivre des souvenirs inoubliables avec vos anciens compagnons (gnes) de classe.

Au plaisir de vous voir tous.

Leo Lefrançois s.c. Directeur 1956-60 et 1966-73 pour l'Amicale des Anciens.

N.B. - Ce communiqué a été adressé à tous ceux et celles des 30 ans et des 40 ans dont on a les adresses. Les intéressés qui ne l'ont pas reçu sont priés de communiquer immédiatement avec Leo Lefrançois à 117 Maden, Valleyfield, Téléphone 373-4345.

## Valleyfield Un feu de paille en hiver

(Jenny Reynolds-Quesnel)

Il est assez inusité d'avoir un feu de paille en hiver. Ce fut pourtant le cas samedi après midi dernier, lorsque les sapeurs de Valleyfield ont dû se rendre sur le site des futures résidences pour y lutter contre des incendies causés par des débris de bois qui se sont enflammés.

Un camion à incendie et trois sapeurs municipaux auraient mis environ trente minutes à neutraliser l'incendie.

debuter. A cause de notre rude climat hivernal, il est d'usage de recourir de paille les fondations de béton. Il appert que c'est cette paille qui serait à l'origine de l'incendie. Seulement une légère quantité de bois aurait été endommagé par les flammes.

Un camion à incendie et trois sapeurs municipaux auraient mis environ trente minutes à neutraliser l'incendie.

## Les employés de la régionale en congé pendant les tempêtes

(Jenny Reynolds-Quesnel)

Il a été décidé par résolution unanime au dernier conseil scolaire de la régionale que les employés de cette commission scolaire seraient en congé lors-

qu'il y aura tempête de neige.

Au niveau local, on appliquait déjà cette règle, à savoir que si les enfants ne pouvaient se rendre à l'école à cause d'une tempête majeure les employés enseignants et les non en-

seignants n'avaient pas à se rendre à leur poste.

C'est suite à une lettre de la Fédération des employés manuels que la résolution a été prise. Le commissaire Adrien Lefebvre déclarait en ces termes: "C'est normal que si les autobus

et les taxis ne peuvent circuler dans la ville pour les employés de la locale, ils ne peuvent pas plus le faire pour les employés de la régionale".

La résolution fut donc adoptée unanimement par tous les commissaires.

## Convention des policiers La ville nomme un négociateur

(Normand Morand)

Le conseiller municipal Napoléon Lalonde a proposé lundi soir, qu'un négociateur soit mandaté par la ville de Valleyfield pour les négociations entourant la convention collective des membres de la Fraternité des policiers pompiers. Rappelons que

cette dernière est échue depuis le 31 décembre dernier.

Initialement, le gérant avait été mandaté mais par la suite le conseil a décidé de confier la tâche à Me Jean Paul Lefebvre de la firme Viaw Belanger et associés de Montréal. La proposition du conseiller Lalonde indique que le négoc-

iateur pourra s'adjointre le maire, le gérant et le chef de police. Notons que les membres du conseil municipal pourront agir en tant que consultants.

Le conseiller Charles Lalonde a inscrit sa proposition en soulignant que le sujet n'avait pas été discuté en comité de travail.

## Conseil en bref

(Normand Morand)

Le conseiller André Meloche a indiqué que le projet de Coopérative de récupération des déchets pourrait utiliser un édifice municipal situé sur la rue Weeb. Il appert que le toit de l'immeuble serait cependant en mauvais état. Le conseil vérifiera avant de rendre une réponse finale aux responsables du projet.

Un des soumissionnaires concernant le rôle d'évaluation a fourni un organigramme du travail que la firme entend réaliser. Il s'agit des évaluateurs Leroux, Beaudry et Picard qui étaient les plus bas soumissionnaires. Les membres du conseil étudieront le dossier dans son ensemble la semaine prochaine.

Le ministre des Affaires municipales a autorisé la ville de Valleyfield à vendre des lots compris dans le parc industriel à la compagnie Zinc Electrolytique du Canada au coût de \$192,000.

Il y aura encaissement des ateliers municipaux prochainement. Des bicyclettes, des autos, des pièces, etc., seront vendues aux enchères.

Le conseiller Gérard Lalonde a annoncé qu'il se retirait à titre d'observateur auprès de la commission d'urbanisme. Il remplissait cette tâche depuis sept ans. Ses remplaçants seront les conseillers Charles Lalonde et Jean-Claude Garand.

Les inspecteurs gouvernementaux ont constaté lors de leur dernière visite que le dépotier municipal de Valleyfield répondait aux normes et ils ont félicité le responsable M. Roger Morin. Toutefois, une clôture pare-papiers devra être installée incessamment.

Le comité d'école de l'école St-Eugène a demandé que des arrêts obligatoires soient installés sur la rue Dufferin et le Boulevard du Havre. La requête a été transmise au directeur de la sécurité publique M. Roger Collins.

Une subvention de \$140,000. sera demandée au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour la construction de salles de déshabillage à proximité des patinoires municipales. Le conseiller Charles Lalonde a insisté pour que les travaux soient effectués à temps soit avant le mois de juin.

ELECTEURS AU SIEGE NO 4 DE LA MUNICIPALITE DE LA GRANDE-ILE

DIMANCHE, LE 5 MARS, SUPPORTONS ENSEMBLE UN HOMME LIBRE SERIEUX ET DISPONIBLE

**LAMOTHE ALBERT**

SOUS-SOL EGLISE PIE X ENTRE 8 A.M. ET 6 P.M.

**BOEUF DE L'OUEST**  
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congélateur

**TINUS**  
ACCOMMODATIONS  
BIERE - EPICERIE - VIANDE

**BOUCHERIE MODERNE**

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

\* Cette semaine  
SPECIAL PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI, 5.00 P.M.

SAUCISSE FUMEE LB 79¢	JAMBON CUIT TRANCHE LB 1.99	BOLOGNA LB 69¢
BACON LOCAL MCX LB 1.29	POULET PRESSE MCX LB 89¢	JAMBON DANS LA FESSE LB 1.39
LIQUEURS ALLAN 4/1.00	STEAK FAUX FILET MCX LB 1.39	CHOUX ET NAVETS LB 9¢
SPECIAL CONGELATEUR		PRIX VARIES
DEMI-BOEUF (300 lb.)		.82 A .98
DERRIERE-BOEUF (150 lb)		.99 A 1.19
DEVANT BOEUF (150 lb)		.69 A .77
LONGE DE PORC		1.54
DEMI-PORC		.89
OUVERT 7 JOURS		PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

**VENTE SPECTACULAIRE**

20% A 30% et même plus

Evitez l'augmentation prochaine de la fourrure allant même jusqu'à 25%

UN LEGER DEPOT RESERVERA LE MANTEAU DE VOTRE FERA ET VOUS FERA ECONOMISER DES CENTAINES DE DOLLARS

Venez admirer notre superbe collection de manteaux QUI DIT GRENIER DIT QUALITE

**GRENIER FOURRURES**  
46 DU MARCHE VALLEYFIELD  
373-1707

**GRANDE OUVERTURE**

**boutique julie** | **2 MARS**

26 DU MARCHE VALLEYFIELD  
371-1665

**Le centre de l'uniforme et du sarreau POUR HOMMES ET FEMMES**

TRES GRAND CHOIX DE MODELES DANS DES TAILLES ET DES TEINTES VARIEES.

AUSSI VETEMENTS POUR DAMES

Chez Julie vous trouverez l'uniforme qui convient à votre travail

10% D'ESCOMPTE A L'ACHAT D'UN PREMIER UNIFORME  
20% SUR LE DEUXIEME

**boutique julie**  
**SARRAUS**  
26 DU MARCHE VALLEYFIELD  
371-1665

FACILITES DE STATIONNEMENT

## Les arbres de la rue Victoria menacés de disparition

(Normand Morand)

Il appert que les arbres plantés en bordure du vieux canal Beauharnois sur la rue Victoria, seraient menacés de disparition. Des travaux d'entretien qui seront effectués au cours du prochain été pourront détruire les racines de ces arbres et risquer de les faire mourir. Signalons par ailleurs que les travaux réalisés il y a deux ans en bordure du canal auraient considérablement nuit à la "santé" des arbres.

Cette révélation a été faite lors de la séance du conseil municipal de lundi dernier. Une lettre de M. Roma Roy du projet "Embellissons notre canal" en faisait état.

Incidentement, le conseil municipal rencontrera M. Roy afin d'examiner les possibilités pour que le

projet se poursuive encore cette année. La rencontre aura lieu demain.

Quant à la lettre de M. Roy, elle se lisait ainsi: "Etant donné les résultats très positifs apportés par le projet P.E.N. "Embellissons notre canal" l'an dernier, la société du patrimoine a étudié, en collaboration avec le ministère du Travail, la possibilité de présenter à nouveau un projet similaire à celui de l'été dernier. Les gens du ministère se sont dits très favorables à l'acceptation du projet.

Du au fait qu'il nous faut présenter la demande dans de brefs délais, nous sollicitons une rencontre avec le conseil afin de spécifier certains détails et de planifier le travail à effectuer.

Nous constatons qu'il y

a encore du travail à faire pour compléter les travaux déjà entrepris l'an dernier, qu'il y aurait des améliorations à apporter à l'Avenue du Centenaire, etc... Par ailleurs, nous avons appris que les arbres qui longent le canal entre la rue Jacques-Cartier et le Club Nautique étaient menacés de disparaître suite aux travaux qui seront effectués au cours de l'été le long de la rue Victoria. Il y aurait donc lieu de planifier une façon de redonner un aspect agréable à ces rives du canal. Il y a aussi l'entourage du Club Nautique qui pourra être aménagé.

Nous sommes prêts à travailler en collaboration avec les services techniques pour élaborer un plan précis d'embellissement de ces espaces."

Devant les militants péquistes

## Pierre-Marc Johnson soutient que la loi 45 facilite la syndicalisation



A l'occasion de la clôture de la tournée du député Pierre Marc Johnson dans le comté, une fête populaire était organisée vendredi soir dernier au Centre de Bellefleur. M. Laurent Lavigne député du comté de Beauharnois et M. Pierre Marc Johnson ont adressé la parole à quelque 350 personnes présentes. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Jenny Reynolds Question)

Vendredi soir dernier, au Centre des Loisirs de Bellefleur, le ministre du Travail au Cabinet Provincial, M. Pierre-Marc Johnson était invité à venir rencontrer la population.

Cette fête populaire organisée par le Parti Québécois soulignait la clôture de la tournée du député Laurent Lavigne dans le comté. Environ 350 personnes assis-

taient à la soirée. M. Laurent Lavigne a profité de l'occasion pour adresser quelques mots d'amitié aux militants, réunis. Concernant la loi 67 sur l'assurance-automobile, M. Lavigne demandait aux gens de vivre au moins une année avec cette loi afin qu'ils constatent que c'est une loi pour tous et très efficace.

M. Johnson qui était dans le comté pour la 3e fois depuis 1973 souli-

gnait l'excellent travail du député Lavigne en tant que membre de la commission permanente du travail et de la main d'oeuvre ainsi que son appui concernant le projet de loi 45. (loi anti-scab).

La prochaine campagne de financement du parti doit s'amorcer d'ici quelques semaines. A cette occasion M. Johnson demande à la population de continuer de fournir son appui. Il

terminait en ces termes "On ne fait que commencer, on apprend ce que c'est que gouverner un état. Un est québécois et on va passer à travers. Nous devons faire encore un effort

important car le référendum s'en vient. On l'a à la portée de la main. Demain faudra dire "aujourd'hui nous nous appartenons".

Au cours d'une courte conférence de presse donnée en fin de soirée Pierre Marc Johnson déclarait que les relations de travail au Québec sont

tout de même considérées comme relativement bonnes. La loi 45 est là pour faciliter la syndicalisation des travailleurs. Elle vient bonifier le code du travail. Jeunes et vieux étaient heureux de participer à cette fête populaire qui fut un succès.



### COLLEGE NOTRE-DAME DES SERVITES

Ayer's Cliff, Comté Orford

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Pères Servites de Marie

#### PENSIONNAT A LA SEMAINE POUR GARCONS

Secondaire I, II, III, IV (rythme REGULIER)

[Transport de fin de semaine assuré (aller-retour) jusqu'au Métro Longueuil

EXAMENS D'ADMISSION: à Montréal: Salle paroissiale St-Donat

6807, rue Marselle Le 4 mars à 13h30

aussi au collège: 25 février, 8 avril, à 8h45

RENSEIGNEMENTS: à Montréal: 481-2725 et demandez le P. Guy Trépanier, le mardi et jeudi seulement, entre 9h et 16h au collège: (819) 838-4221

## Valleyfield \$57,000. pour une réglementation d'urbanisme et des plans de zonage

(Normand Morand)

Les autorités municipales de Valleyfield ont accepté lundi soir une offre de services des experts conseils en urbanisme Daniel Arbour et Associés, au coût de \$57,000.

Les travaux seront effectués sur une période de six mois. Il s'agit de la préparation d'une réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement, construction) et des plans de zonage pour le territoire de la municipalité.

Les trois phases des travaux sont les suivantes: préparation de la réglementation générale,

préparation des grilles et des plans de zonage et ajustements finals et procédures d'adoption.

Le conseiller Charles Lalonde a proposé que l'offre de services soit acceptée. Son collègue Yves McSween a souligné, quant à lui que le conseil municipal avait pris une décision les yeux fermés. "On ne sait pas sur quoi se baser pour dire que le prix demandé est un bon prix. Il faudrait trouver des mécanismes pour juger des prix demandés par les professionnels après avis du conseiller de Bellefleur Ouest.

## L'aéroport municipal pourrait être aménagé

(Normand Morand)

L'aéroport municipal de Valleyfield pourrait être aménagé grâce à des subventions consenties par le gouvernement fédéral. C'est ce que nous révélait le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, qui a entrepris récemment des démarches à cet effet.

Le terrain sur lequel est installé l'actuel aéroport à Hungry Bay appartient à l'Hydro Québec. La municipalité serait intéressée à se

porter acquéreur de ce terrain ou du moins à le louer par le biais d'un bail emphytéotique. De cette manière, elle serait éligible aux subventions fédérales.

Notons que la ville de Drummondville est une municipalité dont l'aéroport a été financé presque à cent pour cent par les subventions. La présence d'un aéroport bien aménagé à Valleyfield serait certainement un atout pour la ville et un attrait pour les industriels.



### Appui aux grévistes

Des militants syndicaux de la région ont participé vendredi soir dernier à une importante manifestation devant la Commonwealth Plywood de Ste-Thérèse. La C.S.N. régionale avait nolisé un autobus pour la circonstance. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

## Attention, gens de Beauharnois et région

# VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Les Librairies Boyer vous invitent à profiter de cette vente sensationnelle remplie de spéciaux formidables

QUI SE TIENDRA A L'ANCIEN LOCAL

## 61 ELLICE, BEAUHARNOIS

Venez en foule

DES SURPRISES

• CADEAUX

UN CHOIX INNOMBRABLE D'ITEMS CADEAUX

FAITES PROVISION À CES PRIX D'AUBAINE

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI

# 2-3-4 MARS

3 JOURS SEULEMENT

JEUX • JOUETS • POUPEES

• LIVRES DE BIBLIOTHEQUE • SCOLAIRES • ROMANS • LIVRES DE POCHE

ARTICLES MÉNAGERS

• BOIS • CADRES ETC.

FRAGILE

• BIBELOTS • ARTISANAT • VERRERIE • POTERIE ETC. ETC.

NOUVEL EMPLACEMENT MAINTENANT OUVERT AU 71 ELLICE BEAUHARNOIS

## LIBRAIRIES BOYER

VALLEYFIELD 10 Nicholson 373-6211

BELLERIVE 100 Alexandre 373-6990

BEAUHARNOIS 71 Ellice 429-5651

CHATEAUGUAY 51 Principale 692-4081

LA VENTE A LIEU AU 61 ELLICE, BEAUHARNOIS SEULEMENT

# SOLEIL express

## SACS DE SABLE

Le tournoi annuel de sacs de sable du Cercle des loisirs paroissiaux St-Eugène Inc. aura lieu, dimanche entre 10 et 16 heures, au sous-sol de l'église St-Eugène à Valleyfield. Toute la population est invitée. Il y aura de nombreux prix à gagner.

## LOUISE GUERRIER

Le premier ministre du Québec, René Lévesque devait annoncer mardi, que le député de Vaudreuil-Soulanges, Mme Louise Guerrier ne serait plus vice-présidente de l'Assemblée Nationale. On se souvient que Mme Guerrier avait été nommée à ce poste après les élections de 1976. Au moment de rédiger ces lignes, on ignorait qui succéderait au député de Vaudreuil-Soulanges.

## PETROLE

Récemment, le député de Vaudreuil, M. Hal Herbert a posé plusieurs questions en Chambre, relativement au pétrole. Parmi les réponses fournies par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, signalons que le Canada produit quotidiennement, 1,6 millions de barils, et que les Canadiens en consomment 1,8 millions.

## ROLLAND INC.

Le propriétaire de l'entreprise Rolland Inc. qui était installé dans le parc industriel de Valleyfield sur le Rang Double, est décédé tragiquement la semaine dernière. Il s'agissait de M. Jean Beauchemin, qui était âgé de 37 ans. La dépouille mortelle a été inhumée à Pointe-Claire, samedi.

## PIONNIER

Le groupe scouts-guides 76 de Valleyfield est à la recherche de jeunes de 14 et 15 ans pour combler des postes de pionniers. Les jeunes pourront participer à des activités de leur choix, aidés par une équipe d'adultes. Pour informations, Marcel Vallée à 371-6401 ou Michelle Cousineau à 371-3778.

## APICULTEUR

M. Pierre Guay qui travaille au Cégep de Valleyfield, est aussi un apiculteur émérite. Incidemment, il a été élu président du syndicat des apiculteurs du Sud-Ouest du Québec.

## BINGO

Le comité de l'école de St-Etienne organise un bingo au profit des activités para-scolaires des élèves. Il se tiendra dimanche prochain, à compter de 13 heures 30, à l'école St-Etienne. Toute la population est la bienvenue.

## DERBY DE PECHE

Le derby de pêche annuel du Club sportif des pêcheurs et chasseurs du Lac St-François, se tiendra, dimanche de 8 à 16 heures. Les pêcheurs pourront pratiquer leur sport préféré sur la Baie St-François à Valleyfield. Tous sont invités, à s'inscrire en composant 373-1411.

## SOUPER SPAGHETTI

Le souper spaghetti de la section Sacré-Coeur de la Société St-Jean Baptiste aura lieu, à compter de 19 heures, le 11 Mars, au sous-sol de l'église Sacré-Coeur à Valleyfield. Le coût a été fixé à \$4.00 du couvert. Pour informations, 373-6214 ou 373-3181.

## HALTEROPHILIE

Le club d'haltérophilie John Deere de St-Stanislas de Kostka tiendra des compétitions d'haltérophilie, dimanche à compter de 13 heures, au sous-sol de l'église de l'endroit. L'entrée sera gratuite.

## AGE D'OR DE BELLERIVE

Les responsables de l'Age d'or de Bellevue avisent leurs membres qu'il n'y aura pas de souper au cours du mois de mars. Le prochain souper au Centre des loisirs de Bellevue aura probablement lieu le jeudi 6 avril.

# La commission scolaire régionale octroie quatre contrats

(Jenny Reynolds-Quesnel)

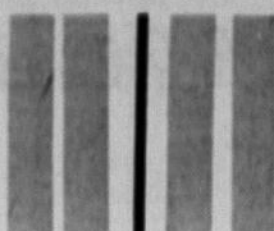
Des soumissions pour l'exécution de différents travaux aux polyvalentes Baie St-François et Arthur Pigeon ont été acceptées lundi soir. Dans tous les cas, la

soumission la plus basse fut retenue.

Il s'agit de travaux qui doivent être terminés d'ici le 1er mai 78. L'imperméabilisation des murs de la Polyvalente Baie St-François a été octroyée à Jacques Gagné pour la somme de \$3,900. L'insonorisation

des classes de musique, ainsi que l'aménagement de murs et sortie à la PBSF ont été octroyés à Gilles Bougie Inc pour les sommes de \$2,885.

dans le cas de l'insonorisation et de \$3,641 pour l'aménagement. La compagnie Volcano Li-



mitée procédera à la réparation de la chaudière à la Polyvalente Arthur Pigeon pour un montant de \$6,322.60.

C'est dans le cadre d'un programme spécial du gouvernement que ces travaux seront exécutés.

# Deux incendies à Valleyfield samedi

(Jenny Reynolds-Quesnel)

Un incendie avait lieu, samedi dernier, vers 7h au garage de M. Daniel Leclerc, situé au 890, Boulevard Langlois à Valleyfield. Il s'agissait pour les sapeurs de

Valleyfield de la deuxième alerte de la journée.

Le feu aurait pris naissance dans le système de chauffage du garage. Environ \$1,500 de dommages auraient été causés à la bâtisse. Trois automobiles

étaient à l'intérieur du garage au moment de l'incendie et on évalue à environ \$15,000 de perte pour le contenu du garage. Un camion et 5 sapeurs ont mis environ une heure à circonscrire le sinistre.

# Commission scolaire en bref...

(Jenny Reynolds-Quesnel)

Au cours de l'assemblée régulière du comité exécutif de la Commission Scolaire Régionale Salaberry lundi soir dernier, divers sujets étaient à l'ordre du jour.

## DEPLACEMENT

Présentement les cadres ainsi que tout le personnel de soutien devant se déplacer à l'intérieur du territoire de la commission scolaire pour effectuer leur travail sont remboursés sur

présentation de factures. Il fut recommandé lundi soir qu'un tarif fixe soit établi afin de faciliter la comptabilité. La polyvalente Baie St-François étant un peu plus éloignée, le tarif de déplacement a été fixé à \$1.50 tandis que le personnel des autres écoles de la ville recevront \$1.00 pour chaque déplacement.

## 23 JUIN

Cette année le congé prévu à l'occasion de la St-Jean Baptiste le 24

juin est reporté à la veille soit le vendredi 23 juin. Selon la commission du salaire minimum lorsqu'une fête chômée arrive un samedi elle doit être reportée à la veille et non au lundi suivant. L'année scolaire pour les étudiants se terminera donc cette année le 22 juin.

## JOURNÉES D'ÉTUDE

La participation des enseignants aux journées d'études convoquées par les Associa-

tions Professionnelles des Enseignants auront lieu à date fixe cette année, soit les 10 novembre 1978 et 11 mai 1979.

## COURS SUPPLEMENTAIRES

Une demande d'autorisation a été acceptée lundi afin de donner des cours de mécanique auto à la polyvalente BSF ainsi que des cours de travailleur de la construction à Arthur Pigeon. Ces cours équivalront à un Secondaire VI.

## au HAVRE SANTÉ



Heures d'ouverture:  
Lundi au vendredi 9 h à 22 h  
Samedi 9 h à 17 h

LIVRAISON GRATUITE

# LaSalle SUPER AUBAINES DU PRINTEMPS

- Prix en vigueur jusqu'à samedi
- Tant qu'il y en aura
- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE...PRIX "BUDGET" !...

**JOLIS VÊTEMENTS D'INTÉRIEUR POUR DAMES**

**AU CHOIX 2 POUR \$7**

**PULLS POUR DAMES 2 POUR \$5**  
Pulle en Acrylique. Encolure ronde. Passepoil contrastant aux manches à l'encolure. Rouge, poudre, brun. P.M.G.

**PANTALONS POLYËSTER 3<sup>96</sup>**  
Pantelons fourreaux 100% polyester. Bande de taille marquée. Marine, brun, chameau, rouge, bleu ou beige. 10 à 20. 38 à 44. 4.96

**PULLS ACRYLIQUE 3<sup>96</sup>**  
Pulle 100% acrylique, calibre 38. Choix de trois modèles. Brun, rouge, poudre, blanc, marine, noir, jaune. P.M.G.

**JUPES POLYESTER 5<sup>96</sup>**  
Jupes 100% polyester à piqués. Lebeau. Modèles fourreaux. Garniture 2-boutons. 2 poches. Beige, rouge, noir, brun, marine, bleu. 8 à 18.

**MODE SPORT POUR LUI... 4<sup>44</sup>**  
Prix régulier LaSalle 5.86  
Chemises tricot pour hommes. 65% polyester/35% coton. 5-boutons, une poche de poitrine. Coloris variés. P.M.G.

**PANTALONS MILITAIRES 8<sup>99</sup>**  
Prix régulier LaSalle 11.86  
Pantelons couteil de coton pour hommes. Style militaire. Poches cargo devant, poches arrière plaquées à rabat. Kaki ou olive. 28 à 38.

**STYLE MILITAIRE POUR FILLETES 3<sup>88</sup>**  
Chemisiers 65% polyester/35% coton. Style Armée de l'air. Poche de poitrine, patte de boutonnière devant. Emblème. Blanc, bleu clair. 7 à 14.

**GAUCHOS 7-14 7<sup>44</sup>**  
Gauchos 50% polyester/50% coton. Poches à rabat à pressions. Braguette, jassants de ceinture. Galons militaires. Havane ou rouge. 7 à 14.

**RAVISSANTS IMPERMÉABLES POUR VOUS MOQUER DES ONDÉES !**

Prix coupé de \$11.

**22<sup>96</sup>**

Prix rég. LaSalle 33.98

Elegants imperméables pour dames. Modèles en polyester / coton, doubles de même tissu. Choix de style à capuche ou style tinte. Tons variés tels que: beige, havane, bleu, brun, marine, rouge, saumon, cendre. 7 à 15.

**"PERPETUEZ LES SOURIRES D'AUJOURD'HUI"**

**PROTRAIT PROFESSIONNEL EN COULEUR DE 8x10 SEULEMENT 88¢**

- Choisissez parmi huit arrière-plans panoramiques et en couleur.
- Choisissez d'autres portraits et économisez jusqu'à en comparaison des prix de 1975.
- Voyez notre nouveau grand portrait décoratif.
- Votre satisfaction complète est garantie, sinon votre argent est remboursé.

Aucune obligation d'acheter d'autres portraits  
Juste à temps pour Pâques ou pour faire un cadeau à maman!

**MARDI 28 FEVRIER**  
MER. — JEU. — VEN. — SAM.  
1 — 2 — 3 — 4 MARS

**MARDI MERC. 10 A.M. à 5 P.M.**  
**JEU. — VEN. 10 A.M. à 8 P.M.**  
**SAMEDI 9 A.M. à 4:30 P.M.**

**SVP** **LaSalle**

**70 MADEN VALLEYFIELD**

Une session par sujet — \$1 par personne de plus, pour des groupes ou membres d'une même famille. Les personnes de moins de 18 ans doivent être accompagnées d'un parent ou d'un tuteur.

**CALECONS NYLON POUR HOMMES Coloris variés. P.M.G. 3 POUR 1<sup>66</sup>**

**CALECONS TOUT COTON POUR GARÇONS Taille élastique. P.M.G. 88¢**

**CHAUSSETTES NYLON POUR GARÇONS Coloris variés. Modèles habillés. 66¢**

**CHAUSSETTES HABILLÉES POUR HOMMES 100% nylon. Coloris variés. 10-13. 2 POUR \$1**

**LINGES À VAISSELLE TOUT COTON Imprimés variés. 16 x 28 po. 2 POUR 1<sup>25</sup>**

**DRAPS DE BAIN COTON JACQUARD Imprimés variés. 30" x 60" et 34" x 64". 5<sup>50</sup>**

**T-SHIRTS COTON POUR GARÇONS Ras-du-cou, manches courtes. 8 à 16. 2 POUR 2<sup>88</sup>**

**TENUES PRATIQUES POUR LES GARÇONS ! 2 POUR \$5**  
Pulle acrylique pour garçons. Ras-du-cou. Tons unis ou rayures variés. P.M.G. pour 8 à 16. 8<sup>88</sup>

**Jeans velours côtelé K-BEC. 84% coton/16% polyester. Arc-en-ciel ou Fleur de Lys brodés sur une poche arrière. Poudre anti-lope, marine, brun. 8 à 18. 8<sup>88</sup>**

**VESTES POUR FILLES ET GARÇONS Polyuréthane doublé de nylon. Glissière devant. Taille élastique. Ouillets au col. Poches plaquées devant. Noir ou ton argent. 4 à 8. 8<sup>96</sup>**

**FREE 36** **Jergens**

**300 ml**

**99¢ CHACUN**

**Pepsodent**

**NETTONE BLANCHIT RAVIVANT**

**100 ml + 50 ml gratuit**

**ARRID** roll-on à bille

**37 ml**

**SHAMPOING MILK PLUS 6 1<sup>99</sup>**

**350 ml de plus cheveux normaux ou gras**

**40% more**

**MILK PLUS 6**

SHAMPOO & CONDITIONNER

*"J'ai le béguin pour*

**provigain** 

**71 MADEN**

*Nous avons un service d'emballeur à la caisse pour mieux vous servir*



**les fruits et légumes**

**Laitue pommée**

Importée de  
Californie  
Canada No1

Grosneur  
24

**39<sup>c</sup>** ch.

**Raisins verts**  
variété Seedless  
sans pépin

Importés du Chili  
Canada No. 1

**\$1.09**

**Citrons frais**

Importés de  
Californie

Gros. 140

**12/79<sup>c</sup>**  
pour

**Piments frais**

Importés du Mexique  
Canada  
No 1

**45<sup>c</sup>**

**Radis frais**

Importés des E.U.  
Canada  
No 1

**45<sup>c</sup>**



**Jus de  
tomates**

**HEINZ**

Canada de fantaisie

Bte  
19 oz

**29<sup>c</sup>**



**Ketchup aux tomates**  
**HEINZ**

Bouteille 20 oz

**79<sup>c</sup>**



**Mais grains entiers**  
**PROVIGO**

Canada de fantaisie

**3 \$1.00**  
btes  
12 oz



**Apprêt à salade**

"Miracle Whip"  
**KRAFT**

Pot  
32 oz

**\$1.23**



**Frites surgelées**  
**VALLEY FARM**  
Coupe droite

Sac 2 lb

**29<sup>c</sup>**



**Confitures**

de fraises ou framboises  
avec pectine  
**VACHON**

Pot  
24 oz

**\$1.19**



**Détergifs à lessive**  
**TIDE**

Bte  
5 lbs

**\$2.39**



**Papier de toilette**  
**FACELLE ROYALE**  
Pqt 4 roul.

**99<sup>c</sup>**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

**Nourriture tamisée**

**HEINZ**  
Variétés pour bébés  
Pot 4 1/2 oz

**23<sup>c</sup>**

**Nourriture pour chats**

**PUSS'N BOOTS**  
Saveurs variées  
Bte 25 1/2 oz

**39<sup>c</sup>**

**Huile d'arachides**

**PLANTERS**  
Bout. 48 oz

**\$2.79**

**Sacs à poubelle**

**INTERIEURE**  
**PROVIGO**  
Pqt 10's

**39<sup>c</sup>**

**l'épicerie**

**Marmelade à  
l'orange**  
**KRAFT**

Pot  
24 oz

**\$1.19**

**Nourriture pour chats**

**PUSS'N BOOTS**  
Bouchées de choix  
Saveurs variées

Bte  
12 oz

**59<sup>c</sup>**

**Détergent**

**CASCADE**  
pour lave-vaisselle

Bte  
50 oz

**\$1.99**

**Jus d'orange**

**surgelé**  
**PROVIGO**

100% pur  
concentré

**85<sup>c</sup>**

**Biscuits**

**VIAU**

Venus - Bantam

Bte  
350g

**85<sup>c</sup>**

**les viandes**

**Poulet surgelé**

Empaqueté sous vide

Canada Catégorie "A"

5 à 6 lbs

lb

**69<sup>c</sup>**

**Saucisse surgelée**  
LA BELLE FERMIERE

**\$1.35**  
LB

**Jambon fumé**  
PROVIGO

**\$1.89**  
LB

**Paté au poulet**  
LA BELLE FERMIERE

**79<sup>c</sup>**  
Bte  
8 oz

**Filet d'aiglefin**  
PRODUIT SURGELE

**\$1.69**  
LB

**Tourtière surgelée**  
PROVIGO

**\$1.09**  
Bte  
16 oz

**Jambon cuit tranché**  
LA BELLE FERMIERE

**\$1.19**  
Pqt  
6 oz

PRIX EN VIGUEUR  
JUSQU'AU SAMEDI  
LE 4 MARS 1978



**"...et nous, on a des gains pour vous."**

## Jean-Guy Marcil explique les raisons qui motivent sa candidature

(Normand Morand)

Dimanche dernier avait lieu à l'hôtel de ville de Grande-Ile les mises en nomination pour le poste de conseiller laissé vacant par M. René De-Bellefeuille.

Le candidat Jean-Guy Marcil a prononcé une brève allocution au cours de laquelle il a indiqué ce qui le motivait à po-

ser sa candidature. Il s'est exprimé en ces termes: "Cet après-midi j'ai le goût de vous parler des raisons qui me motivent à poser ma candidature à l'échevinage dans ma Grande-Ile."

Tou d'abord, ça fait cinq ans que je vis ici avec ma petite famille (Ginette ma femme et mes deux enfants que j'adore). Des mon arrivée, on sollicitait déjà ma participation à des ac-



tivités sportives, c'était tantôt des bandes à peindre, tantôt l'éclairage à installer, bref... on avait besoin de bénévoles. J'étais là! J'ai aussi participé à la formation d'équipes de baseball, de hockey.

Ainsi j'en suis venu à connaître de nombreux voisins et amis. Naturellement les demandes fusaient de toutes parts et, à force d'écouter les gens, j'ai appris mieux les connaître. De fil en aiguille, j'ai dû m'impliquer plus directement dans l'organisation des loisirs. J'ai collaboré à l'élaboration de budgets au sujet des-

quels j'ai souvent eu l'occasion de rencontrer notre Conseil municipal. Au contact des échevins j'ai vite appris à reconnaître les préoccupations de mes concitoyens.

Je suis maintenant au courant que notre Grande-Ile est appelée à vivre un développement important dans les années qui viennent. Je sais aussi que nous devons aujourd'hui penser à planifier nos futurs sites résidentiels.

En terminant, je suis fier de me voir entouré d'un nombre aussi important d'amis. Je sollicite donc l'appui de mes

concitoyens lors du scrutin de dimanche prochain et souhaite une plus grande participation de chacun à la chose municipale."

## " Je m'attaquerai aux besoins essentiels de la Grande-Ile "

... Albert Lamothe



"En tant que conseiller, je consacrerai en grande partie mes énergies à la réalisation des projets d'aqueduc et d'égouts. L'éclairage de nos rues retiendra aussi mes efforts, sans négliger les autres domaines, dont les loisirs. Je suis prêt à travailler en étroite collaboration avec les membres du conseil pour améliorer le sort de notre municipalité. Mon but sera d'accorder aux citoyens la même qualité de services dans toute la municipalité. J'assure à mes électeurs une volonté ferme et une grande disponibilité. Pensez-y c'est le temps d'agir!" (Communiqué)



Les candidats Jean-Guy Marcil et Albert Lamothe apparaissent en compagnie du maire Jean Louis Bertrand. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Artisans en réfrigération

### FRIMA

Maurice "Black" Daoust, prop.

**TOUTE REFRIGERATION DOMESTIQUE**

ACHAT • VENTE • ENTRETIEN • REPARATION

100 COSSETTE VALLEYFIELD TEL: 371-4942 373-1726

**LECOMPTE, BOISVENUE ET ASSOCIES**

COMPTABLES AGRES  
CHARTERED ACCOUNTANTS

DENIS LECOMPTE, C.A. — ALAIN BOISVENUE, C.A.

211 VICTORIA VALLEYFIELD J6T 1A8 TELEPHONE: 371-7323

Tél. 373-4566

**Jean A. Poiré, dentiste**

Centre Dentaire Valleyfield Inc.  
3 Champlain, Valleyfield PERMIS 75-059

## Front provincial contre les restrictions

Le syndicat des travailleurs du C.L.S.C. Huntingdon tient à informer la population qu'il tiendra une assemblée générale d'information pour ses membres, le mercredi 1er mars, de 13h30 à 16h30. Le syndicat tient cette assemblée en solidarité avec les syndicats du Ministère des Affaires Sociales à travers la province, en réponse à l'intention du gouvernement de restreindre le budget des Affaires Sociales.

Cette restriction budgétaire veut dire pour la population un besoin des services déjà existants et surtout la non-couverture des nouveaux services tel que centres d'accueil pour personnes âgées, foyers d'accueil pour l'enfance en difficulté, etc. que vous é-

tes en droit de vous attendre.

Le syndicat des travailleurs du C.L.S.C. Huntingdon veut défendre ses droits qui sont en même temps les vôtres. Puisque de plus en plus on demande les services d'infirmières, d'auxiliaires familiales et autres, il est certain que si nous ne pouvons augmenter le nombre de travailleurs au C.L.S.C., nous ne pourrions répondre à toutes ces demandes déjà croissantes.

Cette assemblée est donc une première action faite par tous les syndicats des Affaires Sociales du Québec contre les coupures du budget que veut imposer le gouvernement.

Le Syndicat des Travailleurs du C.L.S.C. Huntingdon.

LES MEILLEURS PRIX!  
LE PLUS VASTE CHOIX!

**GUY LABERGE TAPIS**

ENTREPOT

22 MGR LEBLANC  
NOTRE-DAME DU SOURIRE 373-0548

**FER ORNEMENTAL LANGLOIS**

Balcons • Rampes • Escaliers • clôtures

AUVENT EN FIBRE DE VERRE  
Intérieur & Extérieur

18 PONT-MASSON  
Valleyfield 373-9824

ESTIMES GRATUITS

## L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC

# "PLUS QUE DES DROITS, DES AVANTAGES"

Vous tous, conducteurs et propriétaires de véhicule automobile, contribuez actuellement à l'assurance auto du Québec. Grâce à ce nouveau régime, **tous les Québécois** auront droit à une indemnisation meilleure et plus rapide des dommages corporels subis lors d'un accident d'automobile. Ce régime est administré par la Régie de l'assurance automobile du Québec.

### Un nouveau régime aux avantages multiples

- 1: Tous les Québécois, piétons, conducteurs et passagers, auront droit aux indemnités s'ils subissent des dommages corporels causés par un accident d'automobile.
- 2: Responsables ou non de l'accident, vous avez droit aux indemnités prévues pour les dommages corporels.
- 3: À l'extérieur du Québec, vous avez droit aux mêmes indemnités prévues pour vos dommages corporels.
- 4: Tout propriétaire de véhicule automobile détiendra une assurance responsabilité pour **dommages matériels** à autrui.

Cette assurance responsabilité, d'un montant minimum de \$50 000, annule les risques et conséquences fâcheuses de se voir ainsi impliqué dans un accident causé par un véhicule non assuré. De plus, cette assurance responsabilité couvre automatiquement les dommages corporels et matériels à l'extérieur du Québec. Cette assurance continue de relever de votre assureur ou de votre courtier.

### Une meilleure indemnisation

- 1: Si, à la suite d'un accident d'automobile, vous devenez incapable de travailler, vous pouvez recevoir 90% de votre revenu net (calculé à partir de votre revenu brut, mais qui, pour fins de calcul, ne doit pas excéder \$18 000 par année). C'est ce que l'on appelle l'indemnité de remplacement de revenu. Elle est versée toutes les deux semaines, pendant toute la durée de l'incapacité, à l'exception des sept (7) premiers jours. Ces rentes ne sont pas imposables et, de plus, elles sont revalorisées annuellement. L'indemnité de remplacement de revenu ne peut être inférieure à une rente de \$80 par semaine.

- 2: Le conjoint ou les personnes à charge d'une victime décédée recevront une partie du revenu net que gagnait celle-ci. L'indemnité de décès se calcule de la même façon que l'indemnité de remplacement du revenu, mais elle varie selon le nombre de personnes à charge.

- 3: Une indemnité forfaitaire pouvant atteindre \$20 000 (maximum) peut être accordée à la victime pour blessures, préjudice esthétique, mutilation, douleurs ou pertes de jouissance de la vie.

- 4: Vous avez droit au remboursement des frais raisonnables occasionnés par l'accident: frais médicaux, paramédicaux, transport par ambulance, achat de prothèses, remplacement de vêtements, etc.

- 5: Les frais funéraires d'une victime sont remboursables jusqu'à un maximum de \$1 000.

### Ne laissez pas vos questions sans réponses

- 1: Si un réclamant se croit lésé par une décision rendue par la Régie, il peut demander une révision. S'il n'obtient pas satisfaction, il peut faire appel à la Commission des Affaires sociales.

- 2: Si vous avez à présenter une réclamation pour des dommages corporels, vous pouvez, au besoin, bénéficier gratuitement d'une assistance technique pour vous aider à compléter votre demande d'indemnité. Communiquez sans frais, aux numéros suivants: 1-800-361-7620 (pour toute la province)

873-7620 (pour Montréal)  
643-7620 (pour Québec)

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi de 8h00 à 22h00  
le samedi de 9h00 à 12h00.

Et vous pouvez également consulter le Guide général de l'assurance auto du Québec qui vous est envoyé par le courrier.

## La protection améliorée

### Nouvelle administration

# LANGEVIN CALEX GAZ BAR

605 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD



### GAZ

- DIESEL
- SANS PLOMB
- REGULIER
- ROUGE



SERVICE DE REMORQUAGE  
24 heures par jour  
371-4489



MARCEL LANGEVIN  
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

OUVERT  
7 JOURS PAR SEMAINE  
LUN. AU VEN. 8:30 AM À 11 P.M.  
SAM. & DIM. 8 AM À 10 P.M.



QUALITE • SERVICE SUPERIEUR • PRIX TRES COMPETITIFS

605 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-0803

**ROTO**  
s'en vient



FONDATION DU COEUR  
cette année sur vous!

### LA PERSONNE, AVANT TOUTE CHOSE.

Régie de l'assurance automobile du Québec

Mairie de St-Timothée

## Edouard Boyer propose un programme positif

Faisant suite à l'allocation que prononçait le candidat à la Mairie du Village de St-Timothée, Monsieur Edouard Boyer, dimanche le 26 février 1978, il est à noter que le candidat Boyer connaît à fond les dossiers qui constituent les principaux problèmes de la Municipalité de St-Timothée puisqu'il en a traité avec exactitude et assurance.

Edouard Boyer élu Maire veut continuer les travaux déjà entrepris sous l'administration Paiement en les réalisant dans les meilleurs délais.

Edouard Boyer est un homme sûr qui possède une expérience de vie enviable tant sur le plan



social économique qu'administratif.

Se servant des projets déjà en évolution comme pierre angulaire de son programme électoral et conscient qu'il s'agit de terminer le mandat de Florian Paiement, il veut apporter des solutions concrètes et efficaces aux problèmes actuels du Village de St-Timothée et si possible dans les 20 mois qui lui resteront à diriger la Municipalité, attaquer de nouveaux projets tels que le développement des îles de St-Timothée et l'aménagement d'une rampe de lancement pour les amateurs de bateaux de plaisance. (Communiqué)

## Selon Michel Lapierre, on ne se réveille pas maire du jour au lendemain

Appelé à commenter sa décision de se porter candidat au poste de Maire de St-Timothée Village, le conseiller Michel Lapierre a clairement laissé entendre que sa candidature s'inscrit dans un cheminement tout à fait logique. En effet, selon M. Lapierre, "le poste de premier magistrat dans une municipalité n'exige pas seulement comme préalable que de la "bonne volonté" et des "bonnes intentions", tout le monde, à ce titre, peut manifester de telles dispositions et, pourtant, ce n'est pas tout le monde qui se porte candidat. On ne se réveille pas MAIRE du jour au lendemain en ce domaine comme ailleurs, c'est dans le feu de l'action que l'expérience s'acquiert."

Michel Lapierre, qui sollicite le poste de Maire aux élections du 5 mars



prochain, invite ses électeurs à tenir compte du fait que ses cinq années d'échevinage et de multiples responsabilités complexes au Conseil Municipal de St-Timothée l'ont préparé à assumer, au nom de ses

concitoyens, des tâches plus considérables.

"Je suis disponible et prêt à relever le défi d'une succession très lourde à porter, soit celle de feu Monsieur Florian Paiement. Le plus grand

héritage intellectuel que cet homme public m'aura

laissé est sans doute la fierté de pouvoir défendre les intérêts de la plus belle Municipalité du Québec." (Communiqué)



207 VICTORIA VALLEYFIELD QUE. J61 1A8 371-6661

SERVICE INFORMATIQUE VALLEYFIELD INC.

ROGER DEMERS, PRÉSIDENT DENIS LECOMTE ET ALAN BOIVIN, CONSEILLERS TECHNIQUES

LAB-DENTAIRE

Laurier Gosselin, D.D. André Amyot, D.D.

DENTUROLOGISTES

Dentiers complets et partiels Réparation immédiate de prothèse

Acceptons les cartes d'ordre sociale

11 A ALEXANDRE 373-4657 VALLEYFIELD

LES A.A. (ALCOOLIQUES ANONYMES)

L'Association des A.A. tient maintenant six assemblées régulières toutes les semaines dans Valleyfield.

Pour informations écrivez:

CASE POSTALE 24 VALLEYFIELD

## "Je n'accepterai jamais qu'on attaque l'ex-maire Paiement"

L'assemblée de mise en nomination au poste de Maire de St-Timothée Village a donné lieu à une série de propos fort sévères à l'endroit de l'ex-maire Florian Paiement propos

formulés par le candidat Boyer. La réaction de son opposant ne s'est pas fait attendre. Michel Lapierre conseiller municipal depuis déjà 5 ans à St-Timothée Village, s'est déclaré indigné et s'est exprimé de se porter à la défense de son ex-maire: "Son seulement l'autre candidat ne nous propose-t-il rien de nouveau, du rafraîchir que lui, à enrui-

te aux projets déjà entrepris par les membres du Conseil actuel mais il se permet même d'attaquer la mémoire de notre défunt maire."

Je n'accepterai jamais qu'on attaque l'ex-maire Paiement. Monsieur Boyer ou chez vous durant les dernières années, pour critiquer. L'Administration municipale du Maire Paiement, alors que le

Maire Paiement était vivant? Combien de fois avez-vous assisté aux réunions publiques du Conseil Municipal?"

Selon Michel Lapierre, ça ne fait pas sérieux pour un candidat au titre de Premier Magistrat de lancer tels discours à de vieilles attitudes. "Une telle attitude n'est aucunement défendable et mérite d'être dénoncée ouvertement." (Communiqué)

Michel Lapierre

## VIENS JOUIR DE LA MODE



Chandail avec capuchon pour elle et lui disponible en blanc seulement. Choix de couleurs. prix 19.99

Chandail en tricot pour femme, encolure en V. Choix de couleurs et de grandeurs. prix 25.99

Jeans unisexes coupe tube évasee ou semi-baggyes grandeur 26 à 36. prix 25.99

Levi's

Chaussure sport Levi-Straus en denim bleu avec semelle synthétique pour homme ou femme. Choix de couleurs. prix 14.99

Boîte en cuir Levi-Straus pour homme. Choix de couleurs. prix 39.99

CHANGEA VISA master charge

Nous acceptons les chèques personnels.

(Normand Morand)

M. Edouard Boyer a annoncé officiellement sa candidature à la mairie de St-Timothée Village lors de l'assemblée de mise en candidature qui s'est tenue dimanche à l'hôtel de ville.

Dans un discours prononcé devant une cinquantaine de personnes, M. Boyer a tracé les grandes lignes d'un programme qu'il mettrait en pratique s'il accède au poste de maire dimanche prochain.

Nous avons obtenu une copie de l'allocation de M. Boyer et nous la reproduisons in extenso.

"Je déplore le fait que nous ayons à nous reconfronter cet après-midi dans de telles circonstances étant donné que cette rencontre est due au décès de notre concitoyen, l'ex-maire, Monsieur Florian Paiement, qui a occupé ce poste depuis 1960 et qui a été reçu pendant deshiuit ans sans discussion ou opposition de qui que ce soit."

MES ANTECEDENTS

Certains d'entre vous se souviendront que j'ai eu le plaisir de siéger au Conseil Municipal du Village de St-Timothée au siège numéro un (1), de 1969 à 1972.

Vous vous souviendrez également qu'à cette occasion, je me permetsais parfois d'être en désaccord avec Monsieur Florian Paiement, mais ceci ne voulait pas dire que je travaillais à ce moment là au détriment de mes concitoyens, mais tout simplement que j'y allais de bonne foi et utilisant mes connaissances dans le meilleur intérêt de la collectivité.

Au début de cette allocation, vous me permettez de vous remercier tous et chacun de vous d'être venus en si grand nombre pour assister à cet appel nominal et entendre les discours qui s'en suivent. Puis-je vous rappeler que cette élection sera

## Le candidat Edouard Boyer veut étudier toutes les facettes de la fusion

12 ANS D'EXPERIENCE EN INSTALLATION

**ALUMINIUM DAoust & FRERE INC**

vous invite à

**ECONOMISER DES \$\$\$**

en achetant directement de nous

**VENTE ET INSTALLATION**

• DE DECLINS EN ALUMINIUM ET VINYLE

VOUS EVITEZ DE PAYER DES COMMISSIONS A DES VENDEURS

PORTES ALUVENTS FENETRES

ESTIME GRATUIT

**ALUMINIUM DAoust & FRERE**

ST-LOUIS DE GONZAGUE

Seige Daoust 371-1786

Marcel Daoust 371-0928

**BIJOUTERIE FAUCHER**

**NOUS DEMENAGEONS**

C'est à dire que nous transférons notre commerce

**DU 105 ALEXANDRE A NOTRE BIJOUTERIE AU CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD**

pour ainsi mieux conjuguer nos efforts pour toujours mieux servir notre clientèle

**NOUS DEMENAGEONS**

Aussi, il nous faut écouler une partie de notre stock, car il est vraiment trop varié et trop important. Nous offrons donc à prix très réduit:

**REDUCTION ALLANT jusqu'à plus de 50%**

- BIJOUX DE COSTUME
- CHAINES DE DOREES ET ARGENTÉES
- COLLIERS • BRACELETS ET BOUCLES D'OREILLES ETC!
- POTERIES • CERAMIQUES
- PORCELAINE • VERRERIES
- CRYSTAL

**NOUS DEMENAGEONS**

Pour un moment encore à 105 Alexandre

**BIJOUTERIE FAUCHER**

**CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD 50 DUFFERIN**

Nous demenageons, mais nous continuerons à offrir les mêmes services que nous vous avons offerts depuis plus de trente ans. Toutes les garanties acquises au 105 de la rue Alexandre seront respectées à notre bijouterie du Centre d'Achats.

Monsieur René Faucher qui demeure toujours à l'adresse de l'entreprise remercie ces personnes qui ont bien voulu l'encourager depuis toutes ces années et souhaite que cette clientèle lui demeure fidèle. Le personnel se fera un plaisir de toujours vous bien servir et vous donner satisfaction.

SERVICES ET GARANTIES

Montréal 4051 est. rue St-Catherine 1867 est. rue Mont-Royal	527-0240 525-4747	Laval 1878, boul. St-Martin	681-1104
Verdun 3835, rue Wellington	767-0327	Valleyfield 21, rue Nicholson	371-2655
Lachine 1045, rue Notre-Dame	634-0867	St-Jean 233, rue Champlain	347-2323
Longueuil 1314, Chemin Chambly	674-0225	Québec 1113, rue de l'Eglise, Ste-Foy	653-1078

**SIROIS JEANS**

Suite à la page A-10

**EDOUARD BOYER...**

Suite de la page A-9

probablement historique puisque c'est l'une des premières fois qu'un Conseil Municipal de Province doit faire appel au peuple à la suite du décès ou de la démission d'un membre de Conseil, étant donné que le bill 55 était sanctionné le 17 décembre dernier et que c'est dans ce bill que nous trouvons en particulier l'amendement suivant à l'effet que tout poste devenu vacant à la charge de maire ou de conseiller survenu plus de douze (12) mois avant la prochaine élection pour cette charge, doit être soumise au peuple par voie d'élection.

En d'autres mots, étant donné que le terme de Monsieur Paiement ne se terminait que dans vingt (20) mois, soit le 1er novembre 1979, c'est pourquoi le secrétaire-trésorier, agissant d'office en tant que président d'élection, a dû appeler cette élection.

Ce qui m'amène à ajouter que si mon adversaire d'aujourd'hui est élu dimanche prochain et étant donné que son siège numéro six (6) sera vacant et que ce siège ne serait éligible à l'élection que le 1er novembre 1979, ceci signifie qu'étant donné que mon adversaire n'a pas démissionné de son siège de conseiller, il devra le faire pour occuper le siège de maire, advenant son élection et à ce moment là, nous aurons une seconde élection dans St-Timothée et je vous laisse à votre bon jugement le soin de savoir si ce geste que pose mon adversaire de refuser de démissionner à sa charge de conseiller pour se présenter au poste de maire, est un geste de bon administrateur.

Ceci étant dit, je dois tout de suite vous assurer qu'avant de poser ma candidature aujourd'hui, j'ai consulté tous les membres actuels siégeant au Conseil, y compris mon adversaire d'aujourd'hui, et tous, sans exception, m'ont assuré de leur étroite collaboration si jamais vous me faisiez l'honneur de m'être maire de votre Municipalité.

**FUSION DES MUNICIPALITÉS**

Bref, bien qu'ayant été sagement administrée nous la présidence de Monsieur Florian Paiement, notre Municipalité connaît certains problèmes. A ces problèmes, je désire y apporter certaines solutions. Depuis trop longtemps, entendons nous parler de fusion de municipalité entre St-Timothée Village et St-Timothée Paroisse. Je m'engage à vider cette question une fois et pour toute, entamer des discussions sérieuses et sereines avec le Conseil Municipal de la Paroisse de St-Timothée, de façon à ce que nous connaissions les avantages et les désavantages d'une fusion éventuelle.

Je voudrais être clair sur ce point. Je ne prononce pas aujourd'hui en faveur ou contre la fusion des Municipalités. Je me prononcerai après une étude sérieuse, après avoir pris connaissance du dossier et surtout à la lumière de consultations que je me permettrai d'avoir avec les membres de mon Conseil et la population en général.

Soyez assuré qu'on ne vous forcera pas à une fusion, mais une fusion est dans le meilleur intérêt du Village de St-Timothée, je m'en ferai le promoteur.

**QUALITÉ DE L'EAU**

Un autre problème a été porté à mon attention durant cette campagne électorale, à savoir le problème de la prise d'eau. Nul contribuable de notre municipalité n'est pas sans savoir que l'eau que nous avons au robinet est dure et que la plupart d'entre nous devront acheter des adoucisseurs pour traiter notre eau. Ce problème est crucial et urgent. Nous devons y trouver une solution et ce, immédiatement.

C'est à ce problème que je me promets en collaboration avec les membres de mon Conseil de m'attaquer à la première réunion à laquelle, je siégerai suivant mon élection.

Je suis au courant que le Gouvernement de la Province de Québec a mis à la disposition des municipalités pour un temps limité des programmes de subventions tel que P.A.H.R., P.A.R.E.M., P.A.C.H.E.M. Je ne sais au moment où je vous parle lequel des trois (3) programmes exacte-

ment pourrait aller le mieux à subventionner notre problème d'eau à St-Timothée, mais soyez en assurés que ce problème d'eau est pour moi une priorité et que cette priorité devra être réglée avant la fin de ce mandat.

Je n'ai pas l'intention de vouloir reconstruire un aqueduc et des égouts neufs puisque le réseau existant que le réseau est parfait, mais que nos puits pourraient peut-être être contaminés, compte tenu du fait du résultat que nous obtenons à nos robinets.

C'est pourquoi, je suis conscient que les programmes dont je vous ai mentionné le nom il y a quelques instants ne sont offerts aux municipalités que pour un temps limité. Je crois que nous devons agir dans cette affaire avec célérité.

**BESOIN DE VOTRE APPUI**

Je voudrais conclure en disant que je compte sur la population en général, que je compte sur tous et chacun d'entre vous pour vous rendre aux urnes le 5 mars prochain pour voter pour moi, étant conscient de votre bon jugement. Je fais confiance à mes concitoyens, vous qui savez que je demeure dans votre municipalité depuis vingt-deux (22) ans, vous qui savez que dans le passé, je vous ai déjà servi, vous qui savez que j'ai quitté la table du Conseil Municipal pour aller m'occuper de mes affaires personnelles, ce qui me permet d'avoir plus de temps libre maintenant et d'être plus disponible pour pouvoir m'occuper des affaires de la Municipalité.

Je connais tous les maires des municipalités environnantes. Je suis natif de Beauharnois et je suis convaincu à l'avance que je pourrai m'entendre avec le Maire de Beauharnois en particulier, et les Maires des Municipalités rurales et le Maire de la Cité de Valleyfield, advenant que je sois appelé à transiger avec eux ou à siéger sur différents comités inter-municipaux.

En terminant, je voudrais saluer d'une façon très particulière Monsieur Jean-Louis Sicotte, secrétaire-trésorier de notre Municipalité. Je voudrais reconnaître en cet homme sa compétence et son dévouement. Je suis confiant qu'avec les



Le pro-maire de St-Timothée M. Gérard Vaillancourt a offert des vœux de bonne chance aux deux candidats soit MM. Michel Lapierre et Edouard Boyer. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

membres du Conseil actuel, le secrétaire-trésorier et l'inspecteur municipal, M. Gilles Pilon, je pourrai en accord et en étroite collaboration avec eux, servir vos intérêts et les

intérêts du Village de St-Timothée et ce, pour le plus grand bien de la collectivité. Donc je vous convie tous aux urnes le 5 mars prochain et je vous invite à l'avance à fêter la victoire avec moi.

**Projet " Tout pour la femme "**

Eh oui, nous sommes toujours là. La femme trouve ses intérêts à notre projet. Que fait-elle durant nos activités? Par

exemple: Macramé, Ski de fond, patinage, tricot, rencontres avec des personnes ressources.

La femme bénéficie aussi d'une maternelle avec deux jardinières. Elles sont là, à la disposition de ses enfants. Avez-vous besoin de sortir de votre foyer? Vous et votre enfant sentez-vous le besoin de vous socialiser, de vous épanouir, de vivre de nouvelles expériences? Aimez-vous rencontrer d'autres personnes pour vous enrichir, élever votre culture? Le matin quand vous vous levez, sentez-vous que vous n'êtes plus en forme? Une animatrice est là pour vous reconditionner physiquement.

Je vous le dis Madame, nous sommes toujours là pour vous. N'est-ce pas

un moyen unique dans votre vie de vous épanouir au maximum. N'oubliez pas que nos locaux sont situés à 244 Boul. Mgr. Langlois au sous-sol.

Pour plus d'informations, appelez Denise tel 371-7417 après 8h. p.m.

L'Equipe "TOUT POUR LA FEMME"

**ROTO s'en vient**



FONDATION DU COEUR

1270 route sur vous!

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES**

Eglise Pentecôte

70 THIBAUT VALLEYFIELD

**DIMANCHE 10 H. et 19:30 H. MARDI 20 HEURES**

L'évangile sera prêché - Prière pour les malades - Chants - Des témoignages.

**PASTEUR O. MASSEAU 373-2654**

TOUS SONT BIENVENUS - ENTREE LIBRE

JESUS SAUVE - JESUS GUERIT

**BOUCHERIE des coteaux**  
**VIANDE MEAT**

**27 CHEMIN DE LA REINE**  
**COTEAU DU LAC EN FACE DE L'EGLISE 763-5646**

**CHEZ NOUS TOUT EST GARANTI A 100%**

**8 BOUCHERS POUR VOUS SERVIR**

**SURLONGE COMPLETE**

COMPRENANT  
SURLONGE  
BOSTON  
FILET MIGNON

125

lb

**BIFTECK HACHE EXTRA MAIGRE**

119

lb

**SAUCISSES AU BOEUF**

79¢

lb

**BOEUF HACHE TOUJOURS FRAIS**

245

5 LBS lb

**POUR VOTRE CONGELATEUR**

1/2 BOEUF **89¢ lb**

DERRIERE DE BOEUF **1<sup>09</sup> lb**

DEVANT DE BOEUF **69¢ lb**

EXTRA SPECIAL RIB COMPLETE LONGE DE PORC **1<sup>49</sup> lb**

**COUPE ET ENVELOPPE POUR VOTRE CONGELATEUR**

**FOIE DE PORC FRAIS**

ECONOMISEZ .34 LA LIVRE

45¢

lb

**PATTES DE PORC**

PRIX DU GROS

39¢

lb

**GRILLADE DE LARD**

149

lb

**ROTI DU ROI ENTIEREMENT DESOSSE**

179

lb

**BIFTECK DE PALETTE**

79¢

lb

**POULET PRESSE**

99¢

lb

**FROMAGE BLANC CHEDDAR-DOUX**

159

lb

**DÉCÈS**

**GOBEIL**  
A Huntingdon, le 23 février à l'âge de 68 ans, est décédé Mme veuve René Gobeil, née Georgiana Lepine demeurant à Huntingdon. Les funérailles ont eu lieu le 27 février dernier. Le convoi funéraire est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église St-Joseph de Huntingdon où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Huntingdon.

**DUCLOS**  
A Beauharnois le 25 février à l'âge de 89 ans est décédé M. Elphege Duclos, époux de feu Victoria Lecuyer, demeurant au 11 rue Vinet à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 28 février dernier. Le convoi funéraire est parti du salon Bourgie et Frères Inc. de Beauharnois pour se rendre à l'église St-Clement de Beauharnois où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Beauharnois.

**ALLARD**  
A Montréal, le 26 février, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Marie-Rose Allard, fille de feu Wilfrid Allard et de feu Bernadette Julien, autrefois de Beauharnois. Les funérailles auront lieu demain, le 2 mars. Le convoi funéraire partira du salon Bourgie et Frères Inc. de Beauharnois pour se rendre à l'église St-Clement de Beauharnois où le service sera célébré à 14h00. Inhumation à Beauharnois.

**LALONDE**  
A Valleyfield, le 22 février à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léon Lalonde célibataire fils de feu Adélard Lalonde et de feu Claudia Samson, demeurant au 24 rue Murphy à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 24 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 145 St-Laurent, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Valleyfield.

**LECUYER**  
A Valleyfield, le 22 février à l'âge de 56 ans, est décédé M. Henri Lecuyer, époux de feu Norma Witter, demeurant au 61 rue Cousineau à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 25 février dernier. Le convoi funéraire est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

**FORTIN**  
A Valleyfield, le 26 février à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Marcel Fortin, née Claire St-Denis demeurant au 109 rue Delormier à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui le 27 mars. Le convoi funéraire est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Moosecrick, Ontario.

**REMERCIEMENTS**

**DESCHAMPS**  
Mme Donald Deschamps, née Claudette Bourbonnais, et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Donald Deschamps, survenu le 15 février dernier, à l'âge de 38 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**REMERCIEMENTS**

**MEILLEUR**  
Mme Paul Meilleur, née Anna Bourgeois, et sa famille désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Paul Meilleur, survenu le 26 janvier dernier, à l'âge de 66 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**SALONS FUNERAIRES**  
315 rue Danis  
145 rue St-Laurent  
200 rue Champlain

**ERNEST MONTPETIT & FILS INC.**  
315 DANIS, VALLEYFIELD

**SALONS les plus modernes**

TEL: 373-3511

**ROTO s'en vient**

FONDATION DU COEUR

1270 route sur vous!

## L'administrateur du district Richelieu à Valleyfield

Mercredi, le 22 février, l'administrateur du district no 3 du Richelieu International, le R/Lionel Lavallée de Longueuil était l'invité spécial du club Richelieu Salaberry de Valleyfield. Il entretint les Richelieu locaux de l'expansion du Richelieu International.

Si le mouvement Desjardins en général et les caisses populaires sont fiers à juste titre de leur progrès et de leur accroissement,

les Richelieu doivent s'enorgueillir de l'expansion du Richelieu International en France, en Belgique, au Zaïre, à Harbi, en Louisiane. Le Richelieu International est le seul club de service au monde dont tous les membres sont d'expression française.

Toute collectivité francophone de quelque densité est un terrain propice à la vie Richelieu et à l'action Richelieu par l'engage-

ment envers la jeunesse et les œuvres humanitaires. Partout où il y a la culture française, il y a place pour une présence Richelieu. C'est à nous, à chacun de nous, qu'il appartient de promouvoir en y apportant notre énergie, notre enthousiasme et notre sens des responsabilités.

L'expansion c'est le rayonnement de la vie Richelieu et le prolongement de son action.



Le président du club Richelieu local, M. Raymond Blouin en compagnie de messieurs Robert Lupien et Marcel Roy accueillait M. Lionel Lavallée à titre de conférencier invité. M. Lavallée est administrateur du district 3 au sein de la chaîne du club Richelieu International. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

## Souper spaghetti à Sacré-Coeur

La Société St-Jean-Baptiste section Sacré-Coeur vous invite à son 6e Souper Spaghetti qui se tiendra le 11 mars 78, au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur à 19.00 hres. Le souper sera servi par

le Colonel. Le prix du billet est de \$4.00 le couvert et de \$2.50 pour la soirée qui suivra au son de la musique de Bertrand Lefebvre. Le billet du souper comprend aussi celui de la

soirée. Tout ça pour \$4.00. Il y aura à cette occasion tirage de nombreux prix de présence.

Pour réservations: J.H. Benoit, 163 St-Laurent, Valleyfield, 373-6214, et Richard Legault, 290 St-Laurent, Valleyfield, 373-3181.

Jocelyn Leduc, Publiciste.

## Cliniques de puériculture

Judi, le 2 mars, 2 à 3 heures Bellefleur, sous-sol église Notre-Dame.

Mardi, le 7 mars, 2 à 4 heures, Valleyfield Services des soins préventifs, 106 St-Jean Baptiste.

Mercredi, le 8 mars, 2 à 3 heures, Sacré-Coeur sous-sol église Sacré-Coeur.

## Bureau provisoire de renseignements sur l'impôt à Valleyfield

Le Ministère du Revenu du Québec informe la population qu'un bureau provisoire de renseignements sur l'impôt ouvrira ses portes à Valleyfield du 6 au 17 mars 1978 inclusivement.

Ce bureau sera situé au 51 rue Nicholson, 2e étage (Min. Travail) téléphone 371-2511. Les heures d'ouverture seront de 8 h30 à 19h, du lundi au vendredi inclusivement. L'an dernier quelque

400 contribuables s'étaient prévalu des services de renseignements mis gratuitement à leur disposition par le ministère.

Encore cette année, les spécialistes du Revenu se feront un plaisir de répondre aux diverses demandes des contribuables au sujet de leur déclaration des revenus pour l'année d'imposition 1977. Ceux qui auront besoin de renseignements pourront les rencontrer ou communiquer avec eux par téléphone.

Ce bureau provisoire fait partie d'un important réseau de bureaux temporaires ouverts à travers la province, à

l'occasion de la période de pointe des déclarations des revenus.

Le ministre du Revenu, M. Jacques Parizeau invite tous les contribuables de la région à profiter de la présence des représentants du ministère disponible pour leur venir en aide.

M. Parizeau suggère à tous les contribuables d'expédier leur déclaration des revenus au plus tôt afin d'obtenir plus rapidement, s'ils y ont droit, leur remboursement d'impôt. La date limite pour remplir la déclaration des revenus des particuliers est le 30 avril 1978.

## Prédication à l'église St-Augustin

"TENEZ FERMES DANS LA FOI" est le thème qui sera développé lors de la retraite à la paroisse St-Augustin, 110 rue Mathias, Valleyfield, les 3, 4 et 5 mars prochains.

Cette retraite sera prêchée par les Pères Henri Paradis et Gerald Robillard de l'équipe du jourdain.

HORAIRE: 3 mars: 8 hres p.m.  
4 mars: 9 hres a.m. à 10 hres p.m.  
5 mars: 9 hres a.m. à 12:00 a.m.  
Accès facile pour chaises roulantes.  
Information: 373-4227 (presbytère) 373-4282.

## CONFECTION GRATUITE

Sur tissus à tentures rideaux en magasin

LAISES 63" MINIMUM  
PLIS COUSUS OU PASSE-TRINGLE  
CONFECTION REGULIERE



chez **MARCHANT**

FRERES LTÉE

209 VICTORIA VALLEYFIELD  
373-2740

entrez voir nos  
**NOUVEAUTES DU PRINTEMPS**  
FILETS - DRALON ACRYLIQUE, ETC.  
COUVRE-LITS ET TENTURES ASSORTIS

MESURES PRISE A DOMICILE  
GRATUITEMENT

REJEAN HENRI, B.S.C.  
Physiothérapeute  
C.P.P.Q.

Clinique de  
**PHYSIOTHERAPIE**  
VALLEYFIELD

94 Champlain  
Valleyfield

Tel.:  
371-6755

Tél 373 2440

**Charles H. Lalonde**  
docteur en optométrie

42 rue sante-cécile  
Salaberry-de-valleyfield  
(Québec)

## Conférence sur les substances toxiques

(Normand Morand)  
Une conférence dont le thème sera l'action gouvernementale face au problème des substances toxiques sera prononcée mercredi le 8 mars prochain à 20 heures au Centre Communautaire du Parc Sauve à Valleyfield.

Le conférencier sera M. Michel P. Lamontagne, biologiste. Il s'agit du directeur des études du bureau d'étude sur les substances toxiques.

Suite au rapport intergouvernemental sur le problème du mercure au Québec, un Bureau

d'étude sur les substances toxiques a été mis sur pied. Le mandat de ce Bureau est de préparer d'ici trois ans un programme d'interventions pour lutter contre la présence de toxiques dans l'environnement. Ce Bureau est déjà à l'oeuvre depuis plusieurs mois et peut déjà faire état de certaines réalisations.

La conférence est organisée par l'Association québécoise des techniques de l'eau dans le cadre d'une série de conférences d'information populaire. L'entrée sera gratuite et toute la population est invitée.

Soulanges

## Deux résidences endommagées

(Jenny Reynolds - Quesnel)  
Deux résidences privées ont été endommagées par

les flammes au cours de la fin de semaine.

C'est vers 21.45 heures samedi dernier, qu'un incendie s'est déclaré dans une maison située sur la 34e rue à St-Zotique. Il appert que le sinistre aurait débuté par un court circuit du réservoir à eau chaude, situé dans une chambre. Les pompiers volontaires de St-Zotique sous les ordres du chef Bourbonnais se sont rendus sur les lieux.

Un deuxième incendie causant environ \$10,000. de dommages a eu lieu dans une résidence située sur la rue Des Bouleaux à Coteau Landing.

## Défilé de mode

Le comité d'administration du groupe 7e St-Esprit vous invite à son défilé de mode annuel. Cette année, le défilé aura lieu au Disco Club Palalou (Bassin) mardi le 7 mars 1978 à 20h30. L'admission est de \$4.00. Les billets sont en vente chez les exposants: Boutique Marie Chantal, La Pantalomanie, Salon Six, Bijouterie Raymond Gagné, Topaze Fleuriste.

Les profits iront aux Scouts-Guides du Groupe 7e St-Esprit. Donc les parents et amis de ces jeunes sont particulièrement invités.

Bienvenue à tous.

F. R. publiciste

DESIREZ-VOUS MAIGRIR ?  
ETRE EN FORME ?

**Spécial 1/2 prix**

OFFRE LIMITEE

**Silhouette POUR ETRE BIEN DANS SA PEAU**

SIGNEZ : 371-7142 VALLEYFIELD



Tous les membres des autres studios sont acceptés  
CETTE OFFRE EST VALIDE POUR VALLEYFIELD SEULEMENT. GRATUITEMENT sans obligation

## TELE-UNIVERSITE

En collaboration avec...

Le Service de l'Éducation aux Adultes

DE LA C.S.R. YOUVILLE

Vous offre des cours en : **POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS APPELEZ: 429-4671**

- GESTION
- COOPERATION
- ECONOMIE
- ENVIRONNEMENT
- FRANCAIS
- HISTOIRE du QUEBEC
- PATRIMOINE QUEBECOIS
- INFORMATIQUE
- L'INDIVIDU ET SON AFFECTIVITE
- RELATION INTERPERSONNELLE



Jeannette Mathieu



Bernard Aucoin



**Silhouette**  
pour être bien dans sa peau

UTILISEZ NOTRE  
PISCINE HAWAIIENNE



SALON POUR DAMES

PLAZA K-MART Nitro (Valleyfield) 371-7142

STUDIO POUR HOMMES

j'm'en vois chez IGA  
chez IGA/BONIPRIX



**IGA Boniprix IGA**

**QU'ENTENDONS-NOUS PAR "SERVICE PERSONNEL"?**

Le service auquel vous avez droit! Un service qui va plus loin qu'un simple "merci" lorsque vous quittez le magasin. Un service qui vous permet de demander la coupe de viande que vous désirez. Un service qui vous procure de l'information sur un produit en particulier et sur son emplacement en magasin. Après tout, c'est pour vous que nous sommes là!

Prix en vigueur jusqu'au samedi 4 mars 1978. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**POULETS CONGELÉS**

**FLAMINGO**

CANADA  
CATÉGORIE "A"  
2 À 4 LB

**57¢**  
LB



**LA CHARCUTERIE**  
TRANCHÉ SELON VOS BESOINS

- SAUCISSON DE BOLOGNE  
MAPLE LEAF LB **83¢**
- SALADE DE CHOU  
ET PATATES  
EN VRAC  
COORSH LB **59¢**
- CRETONS EN VRAC  
TAILLEFER LB **1.39**

**COMPTOIR DU POISSON**

- ÉPERLANS NETTOYÉS  
CONGELÉS LB **79¢**
- FILET DE MORUE  
FRAIS LB **1.79**

- ÉPAULE DE PORC  
FRAIS  
GENRE PICNIC LB **99¢**

- VIANDES CUITES  
MAPLE LEAF pqt **55¢**  
(4 VARIÉTÉS) 6 oz

- SAUCISSES  
PORC ET BOEUF  
EN VRAC  
MAPLE LEAF LB **99¢**

- BOEUF FUMÉ 4 env. **1.49**  
COORSH 2 oz

- SAUCISSES FUMÉES  
MAPLE LEAF pqt **99¢**  
1 lb

- MINI-ROULÉS  
AUX OEUFS  
BILOPAGE bte **1.75**  
20's

**POITRINES DE POULET**

FRAIS  
SANS  
DOS

**1.18**  
LB

**CUISSES DE POULET**

FRAIS  
SANS  
DOS

**98¢**  
LB

**BOISSON GAZEUSE**  
ALLAN  
(BOUTEILLE CONSIGNÉE)

**5 1.00**  
bout.  
30 oz

**JUS DE TOMATES**  
LIBBY'S  
CANADA DE FANTAISIE

bte 19 oz  
**29¢**

**MAÏS EN CRÈME**  
AYLMER  
CANADA DE CHOIX

bte 19 oz  
**39¢**

**SAUCE POUR**  
POULET CHAUD  
ESTA

btes 14 oz  
**4 1.00**

**SOUPE**  
HEINZ  
PRÊTE-À-SERVIR

btes 8 oz  
**8 1.00**

**PAPIERS-MOUCHOIRS**  
FACELLE ROYALE  
(3 ÉPAISSEURS)

bte 100's  
**59¢**

**DÉTERGENT**  
EN POUDRE  
PUNCH

bte 5 lb  
**1.99**

**JAVEL**  
CONCENTRÉ  
JAVEX

cont 128 oz  
**99¢**

**MARGARINE**  
RÉGULIÈRE  
CREMEX

pqt 1 lb  
**49¢**

**MÉLANGE**  
À GÂTEAU  
MONARCH

sachets 9.8 oz  
**3 1.00**

**FARINE**  
PURITY

sac 7 lb  
plus 1 lb gratuite

**1.00**

**PÂTES**  
ALIMENTAIRES  
GATTUSO

pqt 2 lb

**59¢**

**PAPIER**  
DE TOILETTE  
SWAN'S DOWN

Pqt de 4 roul.

**99¢**

**FRUITS ET LÉGUMES FRAIS**

**MANDARINES**

"KINNOWS"  
DE LA CALIFORNIE LB **39¢**

**POMMES DÉLICIEUSES**

ROUGES DE  
COLOMBIE-BRITANNIQUE  
CANADA EXTRA  
DE FANTAISIE LB **49¢**

**ÉCHALOTES**

DE LA CALIFORNIE  
2 pqt **39¢**

**NAVETS**

DU QUÉBEC  
CANADA NO. 1 LB **10¢**

**POMMES DE TERRE**

DU NOUVEAU-  
BRUNSWICK  
CANADA NO. 1

sac 20 lb

**88¢**



Marché St-Laurent  
73, ST-LAURENT  
VALLEYFIELD

Albert Laurin, inc.  
95, RUE ALEXANDRE  
VALLEYFIELD

Marché Robert Vincent  
183, ST-EUGÈNE  
VALLEYFIELD

Super Marché  
Robert Pilon  
600, BOULEVARD  
MGR LANGLOIS



**comme de raison!**